

# 2002

## La situation sociale dans l'Union européenne

- Résumé -





# **La situation sociale dans l'Union européenne 2002**

---

**- Résumé -**



# Table des matières

<b>Introduction</b>	5
<b>I Principales évolutions sociales</b>	7
1.1 Dynamique démographique	7
1.2 Quelques aspects des conditions de vie	7
<b>II L'évolution tendancielle des dépenses de protection sociale et de l'aide sociale</b>	10
<b>III Le défi de la mobilité et des migrations</b>	12
3.1 Mobilité des citoyens de l'UE	12
3.2 Immigration en provenance des pays tiers	14
<b>Annexes</b>	17
<b>Les indicateurs</b>	18
Le vieillissement de la population	18
Immigration et asyle	18
Résultats dans le domaine de l'éducation	19
Education et formation tout au long de la vie	19
Emploi	20
Emploi des travailleurs les plus âgés	20
Chômage	21
Chômage des jeunes	21
Chômage de longue durée	22
Dépenses de protection sociale	22
Prestations de vieillesse	23
Répartition des revenus et cohésion régionale	23
Ménages à faibles revenus	24
Ménages sans emplois et bas salaires	24
Rôle des femmes dans le processus décisionnel	25
Emploi des femmes	25
Rémunérations des hommes et des femmes	26
Espérance de vie	26
Accidents et problèmes de santé liés au travail	27
<b>Principaux indicateurs sociaux par Etat membre</b>	29
<b>Datashops d'Eurostat</b>	31



# Introduction

Depuis le sommet de Lisbonne, une attention beaucoup plus marquée est accordée, dans le débat politique communautaire, à la politique sociale et à ses interactions avec la politique économique et celle de l'emploi. Au vu de l'Agenda social européen et des nouvelles stratégies sur l'intégration sociale et les retraites, le suivi périodique de la situation sociale en Europe proposé par la présente publication acquiert une nouvelle importance. Les tendances démographiques et sociales, la mondialisation, les transformations observées dans le domaine de la communication et de l'information ainsi que la nouvelle économie qui en résulte sont des moteurs puissants qui constituent des défis, mais aussi des atouts nouveaux. Ce rapport entend éclairer les évolutions sociales qui en découlent et identifier certaines de leurs implications pour les principales politiques concernées. En se dotant des moyens de mieux anticiper et gérer le changement, l'économie et la société peuvent relever ces défis.

La présente publication présente un résumé du rapport principal. Elle se divise en trois chapitres. Le premier donne une vision d'ensemble des principales tendances sociales, étayée par les données et les chiffres les plus récents disponibles au niveau européen. Le deuxième présente une brève analyse de l'évolution tendancielle des dépenses de protection sociale au cours de la dernière décennie. Enfin, le troisième étudie de plus près le thème retenu cette année, à savoir la mobilité géographique et, notamment, l'interaction avec le tissu social européen des différentes formes de mobilité - des déplacements entre le domicile et le lieu de travail jusqu'aux migrations.





## 1 Principales évolutions sociales

### 1.1 Dynamique démographique

L'évolution démographique constitue un bon point de départ pour dépeindre la situation sociale.

*Les Européens vivent plus longtemps...* L'espérance de vie tant à la naissance qu'à l'âge de la retraite devrait continuer de progresser.

*Cependant, les niveaux de fécondité restent faibles...* Bien que la baisse de la fécondité n'ait plus l'ampleur enregistrée au cours des dernières années, cette dernière demeure à un niveau très bas et rien n'indique qu'elle augmentera dans un avenir proche.

*Par conséquent, la population européenne vieillit...* À mesure que le nombre d'entrants diminue et que les cohortes les plus fournies atteignent un certain âge, une population active grisonnante apparaît. Lorsque les enfants du baby boom commenceront à partir en retraite vers 2010, la population active diminuera probablement et le taux de dépendance des personnes âgées s'accroîtra brutalement. Aujourd'hui, les personnes âgées représentent 16% de la population totale, ce qui correspond à 1/4 de la population en âge de travailler (15 - 64 ans). En 2010, ce dernier pourcentage devrait passer à 27%. Parallèlement, le nombre de personnes du "quatrième âge" - 80 ans et plus - augmentera presque de 50% au cours des 15 prochaines années.

La taille globale et la croissance de la population de l'UE changent. Après des siècles d'expansion continue, *la fin de l'augmentation de la population européenne pointe à l'horizon*. La majorité des régions de l'UE verront probablement leur population stagner ou décliner avant 2015. Néanmoins, le moment et l'intensité de ce processus variera considérablement d'un pays à l'autre.

Alors que les moteurs internes de la croissance de la population s'épuisent, *les migrations internationales sont devenues rapidement un facteur majeur de l'essor démographique*. Ces cinq dernières années, elles ont alimenté 70% de la hausse de la population de l'UE. Ce phénomène acquiert une nouvelle signification au vu du vieillissement et de la réduction de la main-d'œuvre.

*Pendant ce temps, la taille des ménages diminue...* Du point de vue de l'évolution des ménages et des structures familiales, trois tendances méritent d'être mentionnées. La proportion de ménages composés de deux adultes ou plus et d'enfants à charge recule progressivement puisqu'elle est passée de 52% en 1988 à 46% en l'an 2000. Le nombre de personnes vivant seules augmente tandis que la taille moyenne des ménages régresse. Bien que continuant d'être relativement faible, la proportion d'enfants à charge vivant au sein de familles monoparentales (soit essentiellement avec leur mère) a enregistré une hausse significative au cours des 15 dernières années: en 1998, 13% de l'ensemble des enfants à charge vivaient avec l'un de leurs parents, contre juste 8%

en 1983. Le concubinage constitue de plus en plus la première phase de la vie en couple, les jeunes tendant à reporter leur mariage jusqu'au moment où ils désirent des enfants ou se sentent sûrs du caractère durable de leur relation. En 2001, 33% des jeunes (de moins de 30 ans) vivant en couple étaient des concubins. Bien qu'elles puissent être observées dans toute l'Union, ces tendances sont plus ou moins prononcées d'un État membre à l'autre.

### 1.2 Quelques aspects des conditions de vie

Ces dernières années, les conditions de vie de la plupart des citoyens de l'UE ont profité d'une croissance économique forte et durable et de l'amélioration de la situation de l'emploi. En l'an 2000, dans l'Union, près de 166 millions de personnes avaient un emploi, soit une augmentation de près de 10 millions depuis 1995, ce qui équivalait à un taux d'emploi de 63,3%. L'emploi des femmes a été le principal moteur de cette croissance. Le nombre total de chômeurs dans l'Europe des Quinze a diminué, passant à 14 millions environ ou 8,2% de la population active, soit le taux de chômage le plus bas jamais enregistré depuis 1992. En dépit de cette évolution favorable, le niveau de chômage demeure trop élevé: une partie considérable de la population de l'UE est toujours menacée par la pauvreté et l'exclusion sociale. Les évolutions économiques les plus récentes moins favorables suscitent de nouvelles inquiétudes dans ce domaine.

Un examen succinct de trois aspects fondamentaux des conditions de vie, jouant un rôle important pour la qualité globale de la vie quotidienne des citoyens, fait apparaître les points suivants:

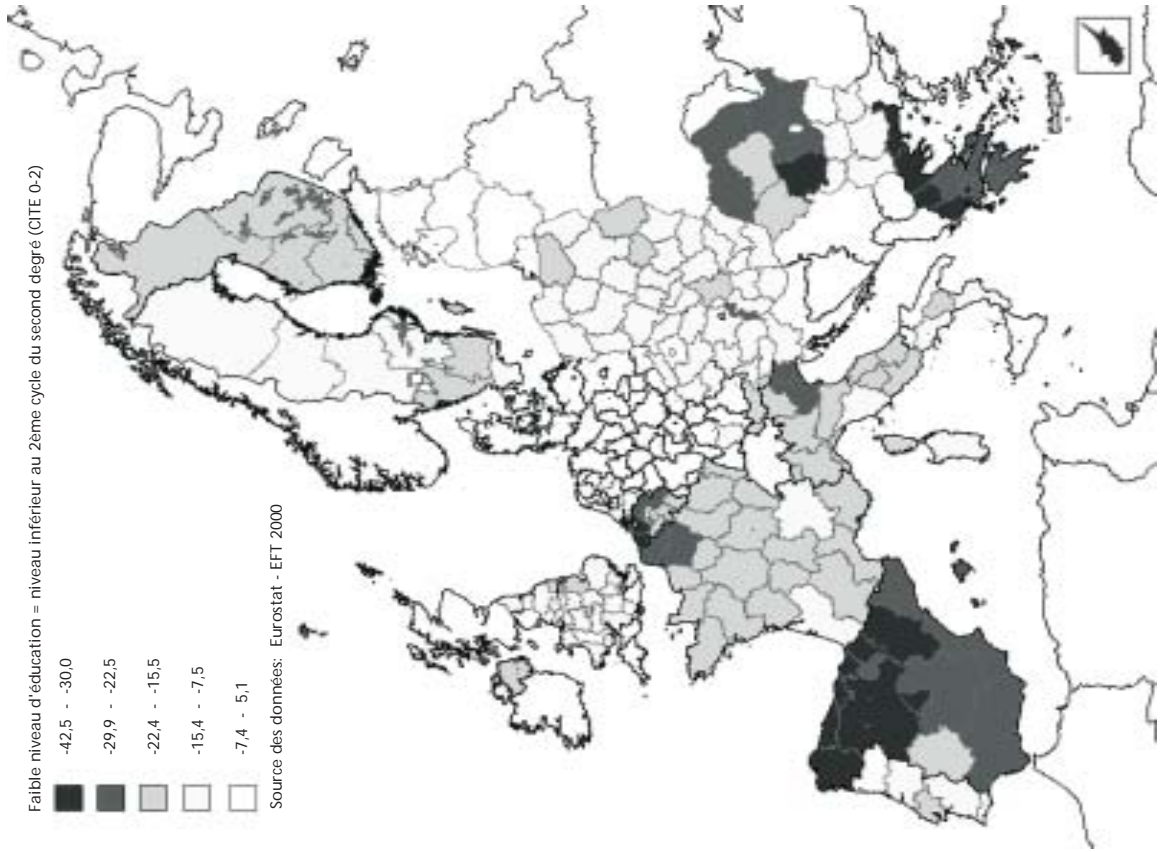
*La santé s'améliore, mais l'état de santé reste marqué par des différences sociales majeures.*

Les Européens considèrent que leur santé est un élément crucial de leur qualité de vie (voir "La situation sociale dans l'Union européenne, 2001). Des études des déterminants sociaux de la santé prouvent la corrélation positive existant entre l'éducation, le revenu, un emploi de qualité, un logement décent et une bonne santé. Plusieurs études signalent des divergences majeures dans l'état de santé d'une catégorie sociale à l'autre ainsi qu'un écart croissant entre l'espérance de vie des classes les plus riches et les plus pauvres de la société<sup>1</sup>.

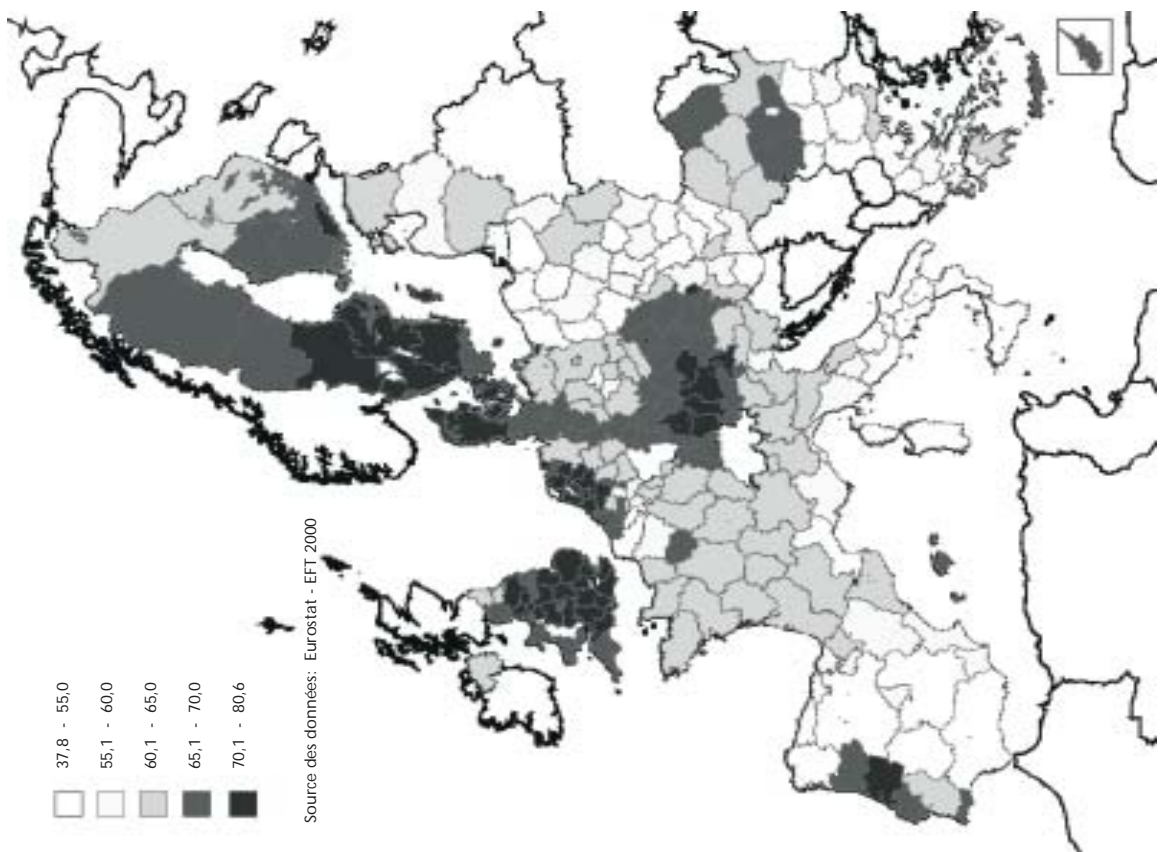
Dans l'Union, 10% environ des adultes (16 ans et plus) considèrent que leur santé est "mauvaise" ou "très mauvaise". 68% la jugent "bonne" ou "très bonne", tandis que les 22% restants estiment avoir un état de santé "correct". La proportion de personnes jugeant leur santé "(très) mauvaise" augmente avec l'âge: près d'une personne âgée sur quatre décrit ainsi son état de santé. Tout âge confondu, les femmes sont plus susceptibles de considérer leur santé comme "(très) mauvaise". Les personnes du quintile cor-

1 Voir par exemple, OCDE, Regards sur la Santé, 2001. "Preparing for an aging world: the case for cross national research", NAS, 2001. World Health Report, 2000

**Carte 2 Amélioration du niveau d'éducation: recul de la proportion de personnes ayant un faible niveau d'éducation (différence entre les proportions de celles ayant un faible niveau d'instruction dans les classes d'âge 25 - 34 et 45 - 54 ans), année 2000**



**Carte 1 Taux d'emploi (15 - 64 ans) - Année 2000**



respondant aux revenus les plus faibles sont également beaucoup plus susceptibles de déclarer un état de santé mauvais ou très mauvais (13%) que celles ayant les revenus les plus élevés (5%).

Les maladies circulatoires constituent dans toute l'Union (sauf en France) la principale cause de décès tant chez les hommes que chez les femmes. Les causes externes de blessures et les empoisonnements prédominent chez les jeunes (15 - 34 ans), mais ne représentent qu'une faible proportion des décès des personnes de 55 ans ou plus. Le cancer est la principale cause de mortalité chez les 45 - 64 ans. Chez les personnes de 75 ans et plus, les maladies circulatoires représentent près de la moitié de l'ensemble des décès.

*Éducation: l'accès et les niveaux atteints s'améliorent, mais pas pour tout le monde.*

Le niveau d'éducation, des femmes notamment, a considérablement progressé au cours des 30 dernières années. Aujourd'hui, plus de 76% des personnes de 25 à 29 ans possèdent un diplôme du deuxième cycle du secondaire. Cette amélioration du niveau d'éducation constitue l'une des grandes avancées des dernières décennies. En l'an 2000, une personne sur cinq dans la classe d'âge des 45 - 54 ans et une personne sur quatre dans celle des 25 - 34 ans avait achevé des études supérieures. Entre ces deux mêmes groupes, la proportion de personnes ayant un faible niveau d'instruction a reculé de 41 à 26%. Cependant, 20% des personnes âgées de 18 à 24 ans quittent toujours le système éducatif en ne possédant au mieux qu'une qualification du premier cycle du second degré.

Dans l'Union, plus le niveau d'éducation atteint est élevé et plus les possibilités de formation sont nombreuses. À l'échelle de l'UE, une proportion de 8% de la population âgée de 25 à 64 ans a participé (au cours de la période de quatre semaines précédant l'enquête) à une action de formation en l'an 2000. De telles formations semblent être plus courantes dans les pays nordiques, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les personnes âgées sont nettement moins susceptibles de suivre une formation que les plus jeunes. Les femmes sont beaucoup plus représentées dans les activités de formation des États membres du nord que dans ceux du sud.

*Perspectives d'emploi au niveau régional: le rôle clé de l'éducation.*

De 1996 à l'an 2000, dans toutes les régions, l'emploi des travailleurs diplômés du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement supérieur a fortement progressé, tandis que celui des personnes moins qualifiées régressait. Les perspectives varient d'une région à l'autre, selon le taux d'emploi et

l'amélioration du niveau d'éducation. Les cartes 1 et 2 de la page suivante montrent que certaines régions du nord de l'Espagne par exemple, au taux d'emploi relativement faible, ont fortement progressé en termes de niveau d'éducation. L'Espagne est donc bien placée pour accroître son taux d'emploi global et offrir de meilleurs emplois à des travailleurs plus qualifiés. À l'autre bout de l'échelle, le Danemark enregistre un taux d'emploi extrêmement élevé et connaît déjà un profil d'éducation favorable de sa population, ce qui réduit les perspectives de croissance de l'emploi.

*Répartition des revenus: la situation des ménages à bas revenus demeure inchangée.*

En 1998, le revenu annuel net équivalent médian avoisinait 11 700 SPA (moyenne arithmétique pondérée pour la population de l'Europe des Quinze). Dans la plupart des États membres, 70% environ des revenus proviennent du travail, entre 25 et 30 % des retraites et d'autres prestations sociales, la dernière petite partie étant apportée par le capital et d'autres sources privées. Bien que les prestations sociales ne représentent pas une portion importante des revenus, 73% des citoyens de l'UE bénéficient de tels transferts, soit directement soit indirectement, par le biais de membres de leur famille.

Dans toute l'Union, en 1998, les 20% les plus pauvres de la population ont reçu 8% du revenu total alors que les 20% les plus riches en percevaient 39%, soit près de 5,4 fois plus. Les inégalités tendent à être plus marquées dans les États membres aux niveaux de revenu moyens plus faibles. C'est au Danemark (2,7), puis en Finlande (3,0) et en Suède (3,4) que l'écart entre les plus riches et les plus pauvres est le moins prononcé et dans les États membres du sud, en Belgique, au Royaume-Uni et en Irlande qu'il est le plus marqué.

En 1998, 18% environ des citoyens de l'UE, soit 68 millions de personnes, étaient menacés par la pauvreté, autrement dit disposaient d'un revenu équivalent inférieur à 60% du revenu médian national. Près de la moitié d'entre eux étaient dans une telle situation depuis au moins trois années consécutives. Le risque de pauvreté est plus important pour de nombreux types de ménages: parents élevant seuls leurs enfants, jeunes vivant seuls, personnes âgées ou femmes vivant seules.

L'une des causes majeures de la pauvreté et de l'exclusion sociale est l'absence d'emploi ou un faible niveau de rémunération. En 1998, chez les personnes vivant dans des ménages où aucun adulte en âge de travailler n'avait d'emploi, le risque de pauvreté atteignait presque 51% - soit près de 2,3 fois plus que celui d'une personne ayant un travail.

## 2 L'évolution tendancielle des dépenses de protection sociale et de l'aide sociale

La protection sociale constitue l'un des piliers de l'action de l'UE destinée à lutter contre la pauvreté et à renforcer la cohésion sociale. De plus, de récents sommets européens ont souligné que la protection sociale faisait partie intégrante du développement économique de l'UE. Ce chapitre associe un examen de l'évolution des dépenses de protection sociale et une analyse de l'effet redistributif des transferts sociaux à une étude de la fréquence et de l'ampleur des prestations sociales au sein des ménages<sup>2</sup>.

*Les retombées considérables de la protection sociale sur la situation sociale.*

Les systèmes de protection sociale en Europe supportent des dépenses considérables. En 1998, les dépenses brutes de protection sociale dans l'UE s'élevaient à 27,7% du PIB.

La protection sociale en Europe combine des caractéristiques des assurances sociales (redistribution entre différentes phases de la vie) à des mécanismes de redistribution (entre différentes catégories de revenus); elle a un impact significatif sur les conditions de vie de la majorité des citoyens européens. Les disparités entre les structures d'imposition/de prestations et les politiques qui s'y rapportent d'un État membre à l'autre déterminent l'ampleur et le caractère de ces retombées.

*La majorité de la population de l'UE vit au sein d'un ménage percevant au moins un type de prestation sociale<sup>3</sup>.* En Grèce, en Italie et en Espagne, cette proportion va de 50 à 60 %, mais dans le reste de l'UE, elle s'échelonne entre 80 et 95%.

Les prestations sociales réduisent la proportion de la population menacée par la pauvreté dans tous les États membres, cette diminution allant de 5 à 15% en Grèce et en Italie à plus de 70% en Finlande; dans l'UE, cette réduction est en moyenne de 31%.

*Disparités entre les dépenses de protection sociale des États membres.*

Les chiffres bruts de la protection sociale dans l'UE pour 1998 équivalent à une dépense d'environ 5600 écus par habitant (l'écu a été transformé en euro en 1999). Si l'on tient compte des écarts de prix d'un pays à l'autre - autrement dit si l'on mesure ces dépenses en standard de pouvoir d'achat (SPA) - celles-ci variaient de 8600 SPA par habitant au Luxembourg à 3100 en Grèce et au Portugal en passant par 7100 au Danemark. La moyenne de l'UE se situait à quelque 5 500 SPA par habitant.

Par conséquent, les dépenses de protection sociale mesurées en SPA par habitant varient encore considérablement d'un État membre à l'autre. Comme le montre le rapport de l'an dernier<sup>4</sup>, il existe une relation assez étroite entre les dépenses de protection sociale et le PIB par habitant. Cependant, il ne faut pas oublier que les disparités dans les

chiffres de la protection sociale n'indiquent pas nécessairement de véritables différences dans la manière de promouvoir le bien-être de la population ou le développement d'une économie efficace. C'est la nature de l'action (par exemple, la priorité donnée respectivement aux mesures actives ou passives) et les retombées des dispositions (leur valeur nette et leur rapport coût-efficacité) qui comptent. De plus, les chiffres bruts peuvent donner une image déformée de la réalité.

*Dépenses brutes et nettes*

De fait, les dépenses brutes peuvent se révéler une mesure imprécise des quantités effectivement brassées. Elles ne tiennent pas compte des impôts ou charges sociales susceptibles d'être prélevés sur les prestations et excluent les "dépenses fiscales", soit les transferts réalisés non pas directement par le biais de versements en liquide, mais au moyen d'allègements ou d'abattements fiscaux.

Les données sur les dépenses sociales nettes pour l'Europe des Quinze ne sont pas encore disponibles. Cependant, pour 1995, l'OCDE a effectué une estimation de l'ampleur des impôts et charges sociales prélevés sur les prestations ainsi que des dépenses fiscales de certains pays de l'UE. Les dépenses nettes font ainsi apparaître moins d'écarts d'un État membre à l'autre que les dépenses brutes et le classement des pays établi sur la base du rapport entre leurs dépenses et leur PIB s'en trouve modifié. Il est particulièrement intéressant de constater que les dépenses de la Suède sont quasiment ramenées au niveau de celles de l'Allemagne (près de 28,5% du PIB) et que les dépenses du Danemark et des Pays-Bas reculent en dessous de celles du Royaume-Uni ou de la Belgique.

Si l'on va encore plus loin et que l'on utilise les données du PCM pour calculer les coûts de la protection sociale en termes de prestations nettes par habitant au niveau des ménages exprimées en SPA, le classement des pays en fonction du montant de leurs dépenses varie de nouveau. Ce sont alors la Belgique et la Finlande qui apparaissent comme dépendant le plus pour la protection sociale. Il est clair qu'il faut être prudent dans le classement des États membres en fonction de leur niveau de dépenses de protection sociale et encore plus prudent pour déduire de ces seules données des retombées sur la population et l'économie.

Néanmoins, tant que des données sur les dépenses nettes pour l'Europe des Quinze ne seront pas disponibles, la description de l'évolution des dépenses devra se fonder sur ces chiffres bruts.

*Évolution des dépenses sociales brutes, 1990-98*

L'évolution des dépenses brutes de protection sociale en tant que part du PIB au cours de la dernière décennie révèle un mouvement cyclique et la volonté de certains États membres de rattraper leur retard.

2 La principale source des données est le système européen ESSPROS de statistiques intégrées sur la protection sociale.

3 Panel communautaire des ménages 1997.

4 La situation sociale dans l'Union européenne, 2001: Section 2, p. 50 à 54.

5 Willem Adema, Net social expenditure, Labour Market and Social Policy Occasional Papers, No.39, OCDE, 1999.



L'augmentation des dépenses brutes de protection sociale dans l'Union a été moins forte que celle du PIB entre 1994, l'année marquant la fin de la période de récession, et 1998, lorsque la reprise économique était déjà bien amorcée.

Le recul des dépenses sociales par rapport au PIB<sup>6</sup> a touché presque tous les États membres au cours de la période 1994-1998, tout comme l'augmentation observée au cours des quatre années précédentes avait également été largement répandue.

*Évolution des dépenses brutes de protection sociale par branche, 1990-1998*

De 1990 à 1998, l'une des plus fortes hausses a été enregistrée non pas pour les prestations de vieillesse ou les soins de santé, mais pour les allocations de logement. Avec un taux de croissance annuel de près de 5% au niveau de l'UE en termes de pouvoir d'achat au cours de ces 8 années, les allocations de logement se signalent comme le domaine ayant connu une des plus fortes augmentations. Cette hausse s'est concentrée sur la première partie de la période considérée et pourrait être liée à l'avancée du chômage observée à l'époque.

Les prestations familiales (dont les prestations de maternité) ont également enregistré une forte augmentation de près de 3,5% en termes de pouvoir d'achat. Néanmoins, dans 4 pays (Pays-Bas, Autriche, Finlande et Suède), les dépenses consacrées à ces prestations ont reculé pendant la période 1994 - 1998, alors qu'en Allemagne, en Espagne, en Irlande et au Luxembourg, elles progressaient de plus de 6% par an.

Les dépenses destinées aux prestations d'invalidité ont également subi une hausse d'environ 3,5%. Là aussi, cette augmentation s'est concentrée sur la première partie de la période, sauf en Grèce et en Irlande. Toutefois, aux Pays-Bas, elles ont chuté de 6% par an pendant 4 années à compter de 1994, reflétant un durcissement du système et un transfert de la responsabilité du versement des prestations de l'État vers les employeurs.

Les dépenses en faveur des prestations de vieillesse et des soins de santé/prestations de maladie ont toutes deux augmenté d'environ 2,5% par an en termes de pouvoir d'achat au cours des 8 années considérées. Dans les deux cas, cette hausse s'est ralentie lors de la seconde moitié de la période. Cependant, dans 7 des 15 États membres,

ces dépenses se sont accrues de 3% ou plus par an pendant 4 ans à compter de 1994 et, en Grèce et au Portugal, les prestations de vieillesse ont progressé de plus de 7% par an.

Enfin, la hausse des dépenses liées aux prestations de chômage dans l'Union n'a pas dépassé en moyenne 1,5% par an.

*L'effet redistributif des transferts de protection sociale*

Tous les États membres utilisent leurs systèmes de sécurité sociale et d'imposition<sup>7</sup> pour corriger la répartition des revenus créée par le marché. Les résultats d'une étude de l'effet redistributif de la protection sociale et des impôts sont particulièrement intéressants. En dépit de certaines variations, la contribution des transferts sociaux (et des impôts) à la réduction des inégalités de revenus provoquées par le marché, au niveau des ménages, paraît substantielle dans tous les États membres. Ces variations ont trait non seulement au volume des transferts sociaux, mais aussi à leur degré de focalisation. La réduction des inégalités engendrées par le marché s'échelonne entre 40% environ en Suède, en Finlande et en France et plus ou moins 20% au Portugal. De plus, la contribution des prestations sociales à la réduction des inégalités<sup>8</sup> apparaît nettement plus importante que celle de la fiscalité, et ceci dans tous les États membres.

La protection sociale combine des prestations publiques et privées, formelles et informelles selon des dosages différents d'un État membre à l'autre. L'équilibre entre ces quatre composantes devrait se modifier sous la pression du vieillissement de la société. Les possibilités de prise en charge des familles vont en s'amenuisant à mesure que la taille des ménages diminue et que les femmes comme les hommes exercent une activité professionnelle; une plus large proportion des services d'aide sociale devra être fournie et financée par le secteur formel. De même, puisque les gouvernements s'efforcent de rééquilibrer les régimes de sécurité sociale pour les branches des retraites, de l'invalidité et de la maladie, il est probable que certaines tâches et dépenses passent des régimes publics vers les régimes professionnels ou privés.

À l'avenir, les données sur les dépenses couvriront donc très probablement une part plus étendue des services d'assistance. Parallèlement, il est capital que tous les coûts officiels, qu'ils correspondent aux régimes publics, professionnels ou privés, soient inclus dans les données sur les dépenses.

6 Il est important de ne pas oublier qu'une modification de la part des dépenses de protection sociale dans le PIB ne reflète pas nécessairement un changement de politique. Elle peut en grande partie correspondre uniquement à un bouleversement du cycle économique: lorsque le PIB progresse, la part relative de ces dépenses décroît, même si elles restent au même niveau ou augmentent un peu - et vice-versa.

7 Seules sont examinées les prestations remplaçant ou complétant le revenu ainsi que la fiscalité directe et les cotisations sociales. Les données disponibles étant limitées, les impôts indirects (tels que la TVA et les droits d'accises) et les prestations destinées à rembourser des coûts spécifiques (frais médicaux par exemple) n'ont pas été pris en considération.

8 Fondée sur le calcul du coefficient Gini.

### 3 Le défi de la mobilité et des migrations

Les deux principales formes de mobilité examinées dans cette partie sont les flux migratoires des citoyens de l'UE ainsi que ceux des ressortissants de pays tiers entrant sur le territoire communautaire.

La libre circulation est un droit fondamental prévu par le traité CE. L'accès à l'emploi est garanti aux citoyens européens dans tous les États membres, cet accès s'accompagne d'un droit de résidence pour eux-mêmes et les membres de leur famille; toute discrimination fondée sur la nationalité est prohibée. La libre circulation peut signifier que l'on s'installe dans un autre État membre ou que l'on se rend tous les jours ou toutes les semaines dans un autre État membre pour y travailler.

La mobilité en tant qu'élément fondamental permettant d'accroître la flexibilité et de gérer les déséquilibres du marché du travail est souvent examinée dans le cadre de la politique de l'emploi. La création continue et l'évolution rapide de la demande d'emplois, notamment depuis 1997, ont rendu la mobilité de la main-d'œuvre encore plus nécessaire. Au niveau de l'UE, ce débat a été particulièrement pertinent dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi. La mobilité de la main-d'œuvre présente une dimension à la fois professionnelle et géographique. Bien que la mobilité professionnelle et la formation tout au long de la vie soient de loin les facteurs les plus déterminants pour l'adaptation des travailleurs à la nouvelle situation économique, une meilleure mobilité géographique pourrait jouer un rôle majeur en répondant aux déficits de main-d'œuvre et en favorisant le développement économique.

En dehors de l'emploi, la mobilité géographique a également des répercussions sociales et culturelles importantes. Les migrations méritent à cet égard une attention particulière. Les immigrants originaires de pays tiers, dont le nombre va croissant, se trouvent confrontés à un éventail de situations socio-économiques qui sont autant de défis pour leur société d'accueil. Cependant, les immigrants apportent également des environnements culturels différents facilitant un partage des connaissances et un enrichissement mutuel entre plusieurs cultures.

#### 3.1 Mobilité des citoyens de l'UE

En dépit des progrès importants réalisés pour supprimer les obstacles à la libre circulation des personnes au cours des dernières décennies au sein de l'UE, les niveaux actuels de mobilité géographique sont très faibles par rapport à ceux des années 50 et 60. À l'heure actuelle, on estime que la mobilité entre États membres touche entre 0,1 et 0,2% de la population totale par an. De plus, elle n'est que partiellement liée à l'emploi. Selon une enquête Eurobaromètre<sup>9</sup>, les citoyens de l'UE ne changent pas souvent de résidence: 38% d'entre eux en moyenne ont déménagé au cours des 10 dernières années. Cependant, cette moyenne européenne masque des disparités significatives d'un État membre à

l'autre, un clivage nord-sud (plus l'Irlande) étant nettement visible. Déménager dans la même ville ou le même village constitue la forme de mobilité la plus courante, les autres déplacements étant moins courants à mesure que les distances s'accroissent. De toutes les personnes ayant changé de résidence au moins une fois au cours des 10 dernières années, 68% avaient déménagé au sein de la même ville ou du même village. Au cours de cette période, seuls 5% étaient partis s'installer dans un autre pays de l'Union européenne tandis qu'une proportion équivalente avait émigré vers un pays tiers. La principale raison à l'origine d'un déménagement est d'ordre familial/personnel (54%), suivie par le logement (18%) et l'emploi (15%). Les études réalisées aux États-Unis<sup>10</sup> sont parvenues à des conclusions similaires sur les motifs de la mobilité, même si celle-ci y est beaucoup plus élevée qu'en Europe.

De nombreuses raisons expliquent cette baisse de la mobilité intra-européenne au cours des 3 dernières décennies. Les régions du sud, durement touchées par de graves problèmes socio-économiques dans l'immédiat après-guerre, ont depuis réduit de manière spectaculaire le fossé qui les séparait de leurs partenaires européens les plus prospères. Aujourd'hui, elles offrent à leur population un niveau de vie et de protection sociale relativement élevé.

La transition progressive du modèle de production prévalant dans l'immédiat après-guerre, fondé sur une production à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée, vers l'économie de la connaissance d'aujourd'hui née au début des années 70, a peut-être également contribué à ce recul de la mobilité générale et à l'émergence d'une immigration de travailleurs très qualifiés.

*Autres facteurs importants influant sur la mobilité au sein de l'UE*

La langue reste une des barrières les plus importantes pour l'installation dans un autre pays. 47% des Européens déclarent ne connaître que leur langue maternelle tandis qu'une récente enquête Eurobaromètre révélait que seulement 29% des citoyens européens étaient prêts à vivre dans un autre pays de l'UE dont la langue serait différente de leur langue maternelle. La probabilité qu'un Européen connaisse une langue étrangère diminue avec l'âge et augmente avec le niveau d'instruction.

La rupture potentielle des réseaux sociaux constitue un autre frein à la migration. L'absence de relations familiales, ainsi que les différences sociales et culturelles peuvent considérablement entraver la reconstruction de ces réseaux dans la communauté d'accueil. Habituellement, les personnes aux niveaux d'éducation les plus élevés ont moins de mal à reconstituer leurs liens sociaux.

Le taux d'activité croissant des femmes est également considéré comme un obstacle à la mobilité géographique puisque tout déménagement entraîne la recherche d'un

9 Eurobaromètre 54.2, 2001

10 "An overview of labour mobility in the United States" – F.W. Horvarth (U.S. Bureau of Labour Statistics)

nouvel emploi pour deux personnes aux profils professionnels différents.

La disponibilité à des prix raisonnables de logements de qualité est un autre critère crucial dans la décision de bouger. De manière générale, les conditions de logement se sont améliorées ces dernières décennies. La plupart des gens, même dans les États membres les moins prospères, bénéficient d'un habitat raisonnablement correct. Cependant, les dépenses liées au logement ont augmenté de façon substantielle dans la plupart des États membres, notamment au sein des ménages les moins aisés. De plus, en dépit de la construction massive de nouveaux logements, l'offre a eu tendance à rester en retrait par rapport à la hausse de la demande. Des normes plus élevées combinées à des habitations plus nombreuses mais plus petites, tels sont entre autres les facteurs rendant de plus en plus difficile un équilibre entre l'offre et la demande. La plupart des zones urbaines souffrent d'une importante pénurie de logements, notamment lorsqu'il s'agit d'habitat d'assez bonne qualité, mais au coût non excessif. Les difficultés liées à la recherche d'un logement correct et peu coûteux dans une autre région ou un autre pays peuvent jouer un rôle dissuasif dans la décision de bouger des citoyens. Leur réticence à déménager, qui apparaît clairement dans une enquête Eurobaromètre récente, est nettement liée à certaines incertitudes et pénuries caractérisant le marché du logement dans la majeure partie de l'Europe.

#### *Tendances futures influant sur la mobilité*

La structure et le comportement de la population européenne sont en train d'évoluer, ce qui se répercutera sur les futurs niveaux de mobilité géographique. Comme on pouvait s'y attendre la majorité des jeunes ont déjà déménagé au moins une fois au cours des 10 dernières années (45% des jeunes de 15 à 24 ans et près de 60% pour la catégorie des 25 - 39 ans), principalement pour des raisons de famille, d'emploi ou pour leurs études. Les jeunes sont davantage attirés par les grandes villes qui leur offrent plus de choix en termes d'éducation, de travail et de mode de vie. Il existe un net clivage nord-sud concernant le moment et la fréquence des déménagements, les jeunes du sud de l'Europe quittant plus tardivement le foyer familial. Il est également intéressant de noter que le niveau général de mobilité va probablement pâtir du déclin progressif de la taille de la catégorie la plus jeune de la population (15-29 ans), du fait du recul significatif de la fécondité au cours des 30 dernières années. Cette catégorie représentait 23,2% de la population de l'UE en 1990, 19,6% en l'an 2000 et le scénario de base d'Eurostat indique une poursuite de cette diminution à 17,8% en 2010.

Les personnes les plus mobiles sont celles possédant les niveaux d'éducation les plus élevés. D'ailleurs, dans 11 États membres, les personnes vivant dans un autre pays de l'Union possèdent un niveau d'éducation plus élevé que leurs compatriotes restés dans leur pays d'origine. Un meilleur niveau d'éducation, une intégration économique croissante et une coordination politique plus étroite devraient renforcer progressivement ce potentiel de mobilité.

#### *Mobilité et problèmes régionaux*

Les politiques de développement régional sont particulièrement importantes à la fois pour prévenir une polarisation régionale excessive et pour maximiser le potentiel de mobilité géographique. Au cours des dernières décennies, un flux massif de population allant principalement des zones rurales vers les zones urbaines a alimenté ce processus de polarisation régionale.

Au sein de l'UE, on compte 70 régions (soit environ 1 sur 3) où 50% de la population vit dans une "zone densément peuplée"<sup>12</sup>. Ces 70 régions représentent 14,7% du territoire total de l'Europe des Quinze et regroupent 45,2% de la population totale. La population des grandes villes a augmenté et rajeuni, tandis que les zones rurales éloignées ont vu s'accroître le vieillissement de leur population et leur déclin économique.

Les projections démographiques actuelles montrent que ces écarts entre régions iront en s'accroissant, notamment au sein de la population en âge de travailler. Selon ces projections, entre 2000 et 2015, au niveau régional (NUTS 2), la population en âge de travailler des 10 régions les plus défavorisées devrait diminuer de 12% tandis que celle des 10 régions les plus aisées devrait augmenter de 15%.

Cette polarisation régionale se répercute non seulement sur l'activité économique, mais aussi sur la qualité de la vie. Ce recul démographique continu rend la prestation de services publics (dans le secteur de l'enseignement ou la santé par exemple) plus coûteux dans les régions faiblement peuplées; parallèlement, les concentrations de population dans les grandes zones urbaines posent des problèmes, certes différents, mais tout aussi ardues: circulation congestionnée, pollution, etc. Il est donc important d'accorder une attention particulière à la dimension régionale dans la mise en place des politiques favorisant la mobilité géographique.

Si l'on considère les tendances à long terme de la mobilité, l'évolution rapide des technologies, notamment les progrès attendus dans le domaine des télécommunications et des transports pourraient progressivement réduire l'importance de la mobilité géographique (par rapport à celle des qualifications) en tant que facteur améliorant l'allocation des ressources humaines.

#### *Migration et élargissement*

Le prochain élargissement contribuera peut-être, dans un premier temps, à une plus grande mobilité transfrontalière. L'ampleur des pressions migratoires dépendra essentiellement des écarts des revenus et des différences de situations des marchés du travail entre les États membres actuels et les nouveaux. Il est intéressant de noter que les élargissements précédents à la Grèce, l'Espagne et au Portugal ne se sont nullement traduits par une augmentation des flux migratoires de ces pays vers les autres États membres. En outre, au vu de leurs avancées économiques et sociales, ces pays sont désormais des lieux de destination pour les ressortissants de pays tiers.

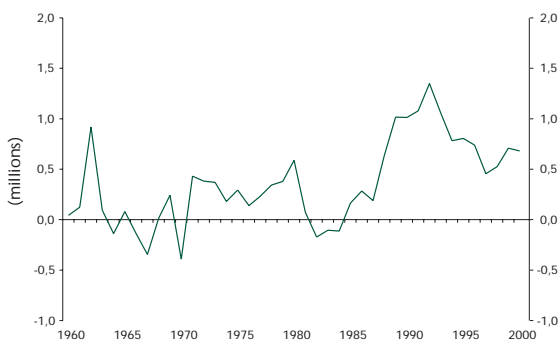
11 Certaines études suggèrent que cette sortie tardive du foyer parental est due au fait que les jeunes, dans le sud, comptent davantage sur le soutien de leur famille que dans les régions du nord - voir G.B. Sgritta - Family and Welfare systems in the transition to adulthood - Observatoire européen de la Situation sociale, de la Démographie et de la Famille.

12 Il s'agit d'un ensemble contigu d'unités locales, dont chacune a une densité supérieure à 500 habitants par km<sup>2</sup>, la population totale de l'ensemble étant d'au moins 50 000 habitants. La densité moyenne de l'UE est de 116 habitants par km<sup>2</sup>.

### 3.2 Immigration en provenance des pays tiers

L'immigration en provenance des pays tiers vers l'UE constitue une autre facette majeure de la mobilité. Au cours des dernières décennies, le solde migratoire a suivi un modèle irrégulier de croissance. L'ampleur et l'origine des flux de migration varient considérablement dans le temps en fonction de la situation politique et économique de différentes régions du monde. Une augmentation particulièrement forte a été enregistrée à partir de la seconde moitié des années quatre-vingt, avec des flux massifs venant d'Europe de l'Est. Ensuite, la guerre en ex-Yougoslavie et l'instabilité dans les Balkans ont provoqué une vague d'immigration importante, principalement en provenance des anciennes républiques de l'ex-Yougoslavie et d'Albanie. Plusieurs facteurs économiques, politiques et démographiques entraînent également des flux considérables venant d'autres parties du monde, essentiellement de diverses régions d'Asie et d'Afrique du Nord.

Graph 1 Solde migratoire, Union européenne 1960 - 2000



Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes entrant et sortant de l'Union européenne.  
Source: Eurostat - Statistiques sur la migration.

En 1999, 13 millions de personnes<sup>13</sup>, soit 3,4% de la population de l'UE, étaient des ressortissants de pays tiers - ce qui représentait une augmentation de 50% par rapport à 1985. Cette proportion était nettement supérieure dans certains États membres de l'Europe centrale (Autriche 9,3%; Allemagne 6,7%) et bien inférieure en Espagne et en Italie<sup>14</sup>. L'immigration croissante en provenance des pays tiers se concentre principalement dans les régions à l'économie florissante. La plupart des grands centres urbains deviennent davantage multiculturels et doivent élaborer des politiques adaptées à l'intégration économique et sociale des nouveaux venus et de leur famille. Contrairement aux citoyens de l'UE, les ressortissants des pays tiers ne jouissent pas du droit à la libre circulation dans l'Union européenne.

La gestion des flux d'immigrants en provenance de pays tiers constitue un défi de plus en plus important pour la politique sociale et la politique de l'emploi des États membres et de l'Union en général. Bien que des flux de personnes très qualifiées soient entrés en Europe pour compenser

des pénuries spécifiques de main-d'œuvre, une forte proportion de ces migrants se compose de jeunes peu qualifiés. Des facteurs de répulsion dans les pays d'origine s'associent à divers facteurs d'attraction dans les pays d'accueil, tels que le manque de main-d'œuvre au niveau régional ou le vieillissement de la population active. Une analyse des flux enregistrés en 1999 montre que les migrants en provenance de l'ex-Yougoslavie étaient les plus nombreux, suivis par les Polonais, les Nord-africains, les ressortissants de l'ancienne Union soviétique et les Turcs. Néanmoins, les migrants officiellement enregistrés ne constituent qu'une partie de l'iceberg. Nombreux sont ceux qui entrent ou séjournent de manière illégale au sein de l'UE, en travaillant clandestinement, souvent dans des secteurs et des régions où l'économie souterraine est plus répandue. Les immigrants aussi bien légaux qu'illégaux sont plus vulnérables que les travailleurs nationaux; ils sont souvent davantage prêts à accepter des concessions sur leurs rémunérations ou leurs autres droits.

#### Activité sur le marché du travail

Le taux d'activité sur le marché du travail varie considérablement d'un groupe de migrants à l'autre. Pour les citoyens de l'UE vivant dans un autre État membre ou les travailleurs originaires des pays candidats de l'Europe centrale et orientale, ce taux est égal ou supérieur à la moyenne de l'UE. Certains autres groupes, notamment les femmes venant d'Afrique du Nord ou de Turquie, enregistrent des taux d'emploi beaucoup plus faibles. Dans la classe d'âge des 15 - 24 ans, le taux de chômage moyen est de 16% parmi les citoyens de l'UE, 15% pour les ressortissants turcs, 14% pour les jeunes originaires des 12 pays candidats et 21% pour les ressortissants d'autres pays.

L'immigration est souvent considérée comme un facteur de flexibilité sur le marché du travail. Cependant, il existe un risque de ségrégation accrue du marché du travail si les ressortissants des pays tiers sont surtout représentés dans les emplois les moins bien rémunérés. La grande majorité des salariés originaires de pays tiers semblent occuper sur le marché du travail le bas de l'échelle, soit les emplois peu qualifiés et peu rémunérés. Au sein de la population migrante, les femmes tendent à travailler dans le secteur de l'hôtellerie et la restauration ou celui des services domestiques. Cette situation ne s'explique pas uniquement par le faible niveau de qualifications des ressortissants de pays tiers. Les travailleurs en provenance des pays d'Europe centrale et orientale exercent habituellement des métiers requérant des compétences inférieures à leur niveau officiel moyen de qualifications. La vulnérabilité des migrants face à la discrimination, à l'exploitation et aux abus est souvent accentuée par l'obstacle de la langue, mais aussi par une méconnaissance de la culture et des usages locaux et par le faible niveau de développement de leurs réseaux sociaux. Cependant, plusieurs initiatives, telles que les médiateurs interculturels, sont mises sur pied sur les lieux de travail ou dans le cadre des services sociaux ou sanitaires pour améliorer l'accessibilité de ces institutions.

13 Les données les plus récentes d'Eurostat se réfèrent à 1998 (France 1990).

14 Ce chiffre n'inclut pas la population d'origine étrangère ayant adopté la nationalité d'un État membre de l'UE, mais il englobe les enfants des ressortissants de pays tiers nés en Europe lorsqu'ils n'ont pas la citoyenneté européenne.



## Conclusions

Pour ce qui est de la mobilité au sein de l'UE, il apparaît qu'en dépit des progrès majeurs réalisés pour supprimer les obstacles à la libre circulation des personnes au cours des dernières décennies, les niveaux actuels de mobilité géographique sont très faibles par rapport à ceux observés dans les années 50 et 60. Cette situation s'explique en grande partie par la réduction spectaculaire, de la part des régions les moins aisées, de l'écart les séparant de leurs partenaires les plus prospères. Dans les années à venir, un meilleur niveau d'éducation et une intégration économique accrue, combinés à une coordination politique plus étroite, pourraient avoir des répercussions plus visibles sur la mobilité à l'intérieur de l'UE. La Commission européenne, dans sa communication intitulée "De nouveaux marchés européens du travail ouverts et accessibles à tous" a proposé une nouvelle stratégie incluant des initiatives concrètes visant à garantir la libre circulation des personnes et l'ouverture des nouveaux marchés européens du travail. Le lancement de cette dynamique positive requerra la participation active de tous les acteurs intervenant aux niveaux communautaire, national ou local. Il convient également d'accorder une attention spécifique à des obstacles non directement liés au marché du travail, tels que l'apprentissage relativement peu répandu des langues étrangères dans de nombreux États membres, les difficultés croissantes de logement rencontrées dans la plupart des régions prospères ou la tendance à une polarisation observée dans plusieurs régions de l'UE.

Un examen des tendances de la mobilité géographique montre combien les flux de migration en provenance des pays tiers représentent un défi de plus en plus important pour la politique sociale et la politique de l'emploi des États membres et de l'Union en général. La plupart des chercheurs conviennent que les flux d'entrées de migrants constitueront un phénomène certes volatile, mais durable méritant de plus en plus une attention soutenue de la part des responsables politiques. Le nombre croissant de migrants originaires de pays tiers est à la fois un défi et une chance pour la société européenne. L'intégration des groupes de migrants et de leur famille passe avant tout par leur participation à la vie économique et sociale. Une intégration réussie des migrants dans les sociétés d'accueil constitue à son tour pour celles-ci un facteur de progrès économique et de cohésion sociale. La promotion de l'intégration exige des efforts ciblés en direction à la fois des immigrants et des sociétés d'accueil. La lutte contre la discrimination revêt une importance particulière. Les obstacles à la participation sociale - qu'ils apparaissent dans les structures, les aptitudes ou les comportements des communautés d'accueil ou des immigrants - limitent les possibilités d'intégration et affaiblissent la cohésion sociale. Faciliter l'accès à l'éducation des personnes les moins instruites et de leur descendance, promouvoir l'emploi et éliminer les obstacles au logement, telles sont les actions clés à mettre en œuvre en faveur des migrants.

La gestion des flux migratoires, la lutte contre l'immigration illégale et l'élaboration d'un modèle optimal d'intégration compatibles avec le respect de la diversité sont autant de défis majeurs requérant l'engagement de tous les intervenants concernés. À l'échelon de l'UE, depuis l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, le 1er mai 1999, la politique d'asile, la libre circulation des personnes, la politique des visas, les règles régissant le passage des frontières

extérieures de l'UE, la politique de l'immigration, les droits des ressortissants de pays tiers et la lutte contre l'immigration illégale constituent les composantes essentielles de la politique globale commune dont s'est dotée l'Union européenne en matière d'asile et d'immigration. En plus de l'instauration de ce cadre institutionnel et législatif, la politique sociale européenne inclut un large éventail de mesures dans le domaine de l'emploi, de l'insertion sociale, de la lutte contre les discriminations, de la protection sociale et de l'égalité des sexes, qui appuient et renforcent les efforts réalisés au niveau national, régional ou local.

### Mesures politiques récentes liées à la mobilité et aux migrations

Plusieurs instruments communautaires conçus dans le cadre de la **Stratégie européenne pour l'emploi**<sup>15</sup> appuient les efforts des États membres en faveur de la mobilité de la main-d'œuvre et de l'accès à l'éducation et la formation tout au long de la vie. La stratégie visant à promouvoir l'essor de **nouveaux marchés européens du travail**<sup>16</sup> a été adoptée par le Conseil européen de Stockholm en mars 2001; l'accent est tout particulièrement mis sur les qualifications et la mobilité.

De nombreuses initiatives dans le domaine de la sécurité sociale<sup>17</sup> ont été proposées pour améliorer concrètement la coordination des régimes et permettre aux travailleurs et aux demandeurs d'emploi de tirer davantage parti de leur droit à la libre circulation.

Dans le cadre de la **nouvelle Stratégie européenne de promotion de l'intégration sociale**<sup>18</sup>, les plans d'action nationaux de plusieurs États membres reconnaissent l'émergence d'une diversité ethnique et culturelle croissante ainsi que le risque accru d'exclusion sociale auquel sont exposés les minorités ethniques et les immigrants.

Des **politiques communes d'immigration et d'asile**<sup>19</sup> sont définies conformément aux conclusions du Conseil européen de Tampere (octobre 1999). Afin de gérer correctement les flux migratoires et de mettre un terme à l'immigration clandestine, la Commission a proposé une approche coordonnée intégrant tous les aspects des migrations et renforçant un partenariat avec les pays d'origine. Cette approche est complétée par une politique ferme d'intégration et de lutte contre les discriminations<sup>20</sup> dans les pays d'accueil, sur la base de l'article 13 du traité d'Amsterdam. Il est admis qu'il existe des facteurs à la fois de répulsion et d'attraction expliquant l'immigration des ressortissants de pays tiers dans l'UE et que les deux doivent être pris en considération dans l'élaboration de politiques adéquates visant une gestion efficace des migrations. La demande sur le marché du travail constitue un facteur attractif puissant tandis que les conditions de vie médiocres et les perspectives limitées d'amélioration de la qualité de la vie dans les pays d'origine représentent eux des facteurs majeurs de répulsion. La politique communautaire de développement contribue à long terme à normaliser les flux migratoires en soutenant un développement économique, social et environnemental durable et en combattant la pauvreté et l'inégalité dans les régions d'origine des migrants. Il convient aussi de tenir compte des migrations dans la définition des relations extérieures et la politique commerciale de l'UE, dans le cadre d'un dialogue renforcé avec les pays d'origine sur la façon de gérer les flux migratoires et d'en maximiser les bénéfices pour tous.

15 Lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres en 2002 - COM(2001) 511 Projet de rapport conjoint sur l'emploi - COM(2001)438

16 De nouveaux marchés européens du travail ouverts et accessibles à tous - COM(2001)116

17 COM(1997) 586

18 Rapport conjoint sur l'inclusion du Conseil et de la Commission, adopté par le Conseil le 3/12/2001

19 Voir le tableau de bord du document COM(2001)628

20 Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique (directive 2000/43/CE); Création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail (directive 2000/78/CE).



# Annexes

## Le vieillissement de la population

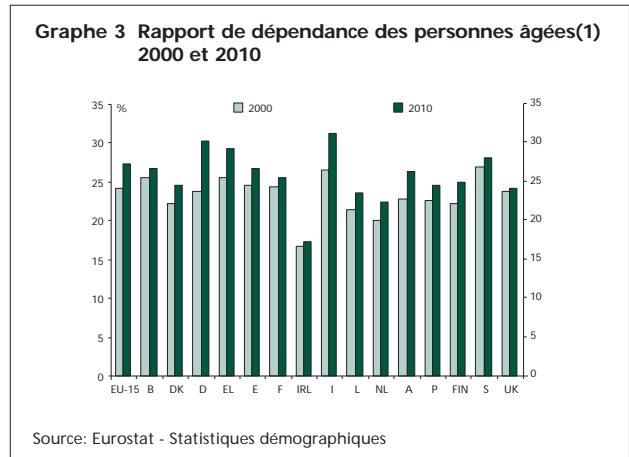
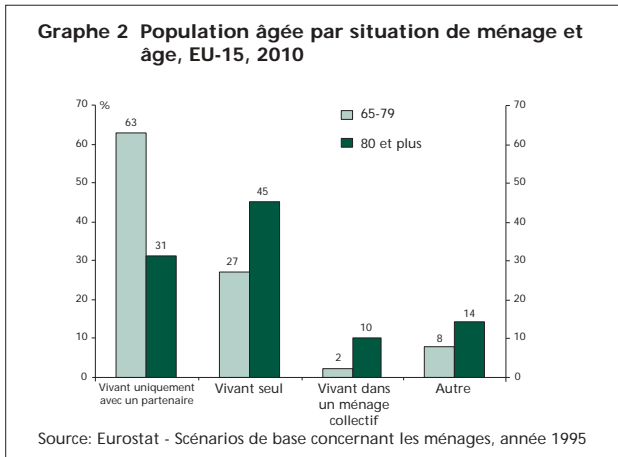
En 2000, l'UE comptait 61 millions de personnes âgées d'au moins 65 ans, contre seulement 34 millions en 1960. Aujourd'hui, les personnes âgées représentent 16 % de la population totale, ou 24 % de la population en âge de travailler (15 à 64 ans). Cette proportion devrait atteindre 27 % d'ici 2010. Au cours des quinze prochaines années, le nombre de personnes du quatrième âge (80 ans et plus) augmentera de près de 50 %.

### Indicateur-clé

Rapport de dépendance des personnes âgées (1)	EU 15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
2000	24	26	22	24	26	25	24	17	27	21	20	23	23	22	27	24
2010	27	27	25	30	29	27	25	17	31	24	22	26	24	25	28	24

(1) Population âgée de 65 ans et plus en pourcentage de la population en âge de travailler (15 à 64 ans)

Source: Eurostat - Statistiques démographiques.



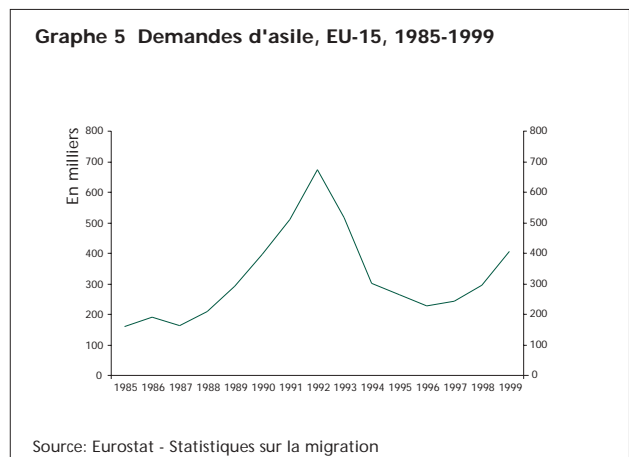
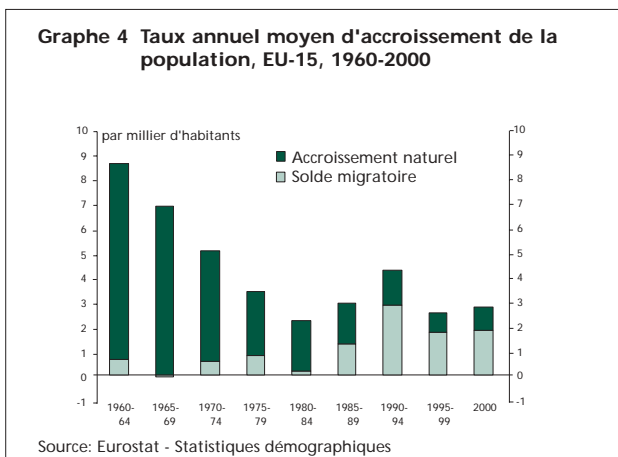
## Immigration et asile

Depuis 1989, le solde migratoire est le facteur principal des variations démographiques annuelles dans l'Union. En 2000, ce taux était de 2,0 par an et par millier d'habitants, soit près de 65 % de la croissance démographique totale. Près de 5 % de la population de l'UE est composée de non nationaux (3,4 % sont des ressortissants de pays tiers et 1,5 % des ressortissants d'autres États membres). En 1999, un peu plus de 400 000 demandes d'asile ont été introduites auprès des quinze États membres.

### Indicateur-clé

Taux de solde migratoire (par millier d'habitants)	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
2000	2,0	1,6	1,8	2,5	2,1	1,0	0,8	5,3	2,0	10,9	2,8	2,4	1,0	0,7	1,5	2,8
Taux annuel moyen de solde migratoire																
1995-99	1,8	1,1	3,0	2,5	1,9	1,1	0,7	4,3	2,1	10,0	2,0	1,0	1,1	0,8	1,1	2,0
1990-94	2,9	1,9	2,0	7,0	5,7	0,4	1,3	-0,4	1,9	10,5	2,7	7,5	-1,3	1,8	3,7	1,3

Source: Eurostat - Statistiques démographiques



## Résultats dans le domaine de l'éducation

Le niveau d'éducation de la population s'est nettement amélioré ces trente dernières années, notamment pour les femmes. Aujourd'hui, plus de 76 % des jeunes de 25 à 29 ans dans l'Union européenne possèdent un diplôme de deuxième cycle du secondaire. Cependant, 20 % des jeunes de 18 à 24 ans quittent encore le système éducatif en possédant, au mieux, un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire.

### Indicateur-clé

**Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant ni études ni formation** (Proportion des jeunes de 18 à 24 ans n'ayant suivi que le premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE-0-2) et ne poursuivant pas d'études ni de formation)

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
2000	20*	12	12	15	17	28	13	19	29	17	17	11	43	10	8	:

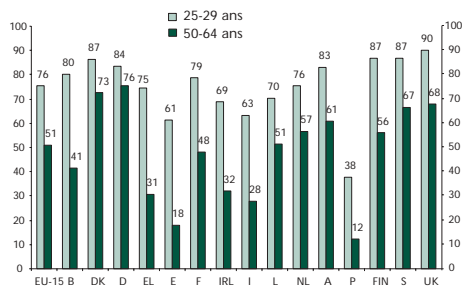
### Population âgée de 18 à 24 ans, par activité, 2000 (en %)

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Étudiant/en formation avec emploi	16	6	40	27	2	6	9	11	3	5	44	13	7	24	16	29
Étudiant/en formation sans emploi	35	47	23	29	42	46	48	32	35	49	19	28	37	29	42	19
Avec empl. mais ni étudiant ni en format.	34	36	31	33	34	35	30	42	31	39	32	51	46	33	34	39
Sans emploi et ni étudiant ni en formation	15	11	6	11	22	14	14	14	32	7	5	8	10	13	8	13

Note: IRL et A: données de 1997.

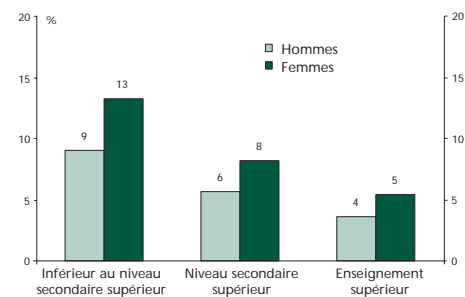
Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail

**Graph 6 Pourcentage de la population ayant terminé au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, par tranche d'âge, 2000**



Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail. IRL: données de 1997. UK - GCSE "O" levels sont classés comme secondaire supérieur (CITE 3).

**Graph 7 Taux de chômage de la population de 25 à 29 ans, par sexe et par niveau d'éducation, EU-15, 2000**



Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail. UK - GCSE "O" levels sont classés comme secondaire supérieur (CITE 3).

## Éducation et formation tout au long de la vie

En 2000, dans toute l'Union européenne, 8 % des personnes âgées de 25 à 64 ans avaient pris part (au cours des 4 semaines précédant l'enquête) à des activités d'éducation ou de formation. Ces activités semblent être plus répandues dans les pays scandinaves, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Elles s'adressent moins aux travailleurs âgés qu'aux plus jeunes, et davantage aux personnes très qualifiées qu'à celles qui sont faiblement qualifiées.

### Indicateur-clé

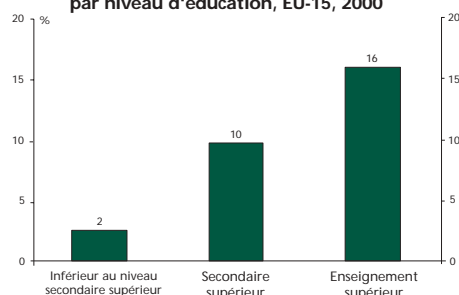
**Éducation et formation tout au long de la vie** (participation des adultes à l'éducation ou à la formation) Pourcentage des 25-64 ans qui ont pris part à des activités d'éducation ou de formation au cours des quatre dernières semaines, 2000

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Total, 25-64	8	7	21	5	1	5	3*	5*	5	5	16	8*	3*	20	22	21
25-34	14	11	30	13	3	12	7	9	11	8	24	14	8	27	28	25
35-44	8	8	22	5	0	3	2	5	4	5	17	8	3	22	23	23
45-54	6	5	18	3	0	2	1	3	3	4	11	5	1	19	19	19
55-64	3	2	11	1	0	1	0	1	1	1	6	2	0	8	14	13

Note: IRL et A: données de 1997. \* voir les Notes méthodologiques.

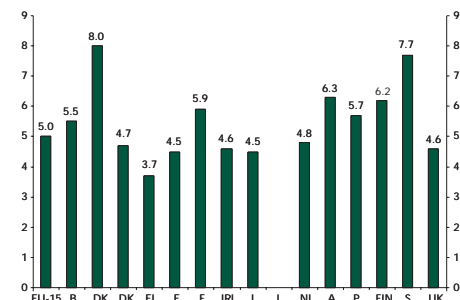
Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail

**Graph 8 Éducation et formation tout au long de la vie** (pourcentage des 25-64 ans ayant suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre dernières semaines), par niveau d'éducation, EU-15, 2000



Note: IRL et A: données de 1997. F et P: voir les Notes méthodologiques. Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail

**Graph 9 Total des dépenses publiques consacrées à l'éducation, en % du PIB, 1999**



Source: Eurostat - Questionnaires UOE (Unesco, OCDE et Eurostat) sur les statistiques relatives à l'enseignement.

## Emploi

En 2000, le nombre de personnes ayant un emploi dans l'Union européenne s'élevait à 166 millions, soit une augmentation de plus de 10 millions depuis 1995. Cette hausse représente une croissance annuelle d'environ 1,3 %. En 2000, l'emploi a progressé de 1,7%. Le taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans était de 63,2 % en 2000.

Indicateur-clé	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Taux d'emploi</b> (Personnes occupées âgées de 15 à 64 ans par rapport à l'ensemble de la population de 15 à 64 ans)																
2000	63,2	60,5	76,3	:	55,7	54,8	62,0	65,2	53,7	:	72,9	68,2	68,3	67,3	70,8	71,5
1999	62,3	59,3	76,0	64,8	55,3	52,5	60,8	63,3	52,6	61,7	71,3	68,2	67,4	66,4	70,1	71,0

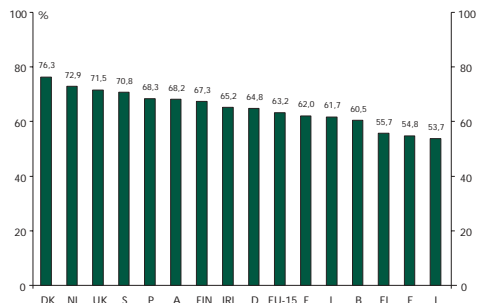
### Évolution de l'emploi

Emploi total en 2000 (millions)	165,9	3,9	2,7	38,7	:	15,6	23,3	1,7	23,1	:	8,1	4,0	4,9	2,3	4,3	29,1
Emploi total en 1999 (millions)	163,2	3,9	2,7	38,1	3,9	15,2	22,8	1,6	22,7	0,2	7,9	4,0	4,8	2,2	4,2	28,9
Emploi total en 1995 (millions)	154,7	3,8	2,6	37,3	3,8	13,6	22,9	1,3	21,5	0,2	7,1	3,9	4,5	2,0	4,1	26,1
2000/1995 (% de croiss. ann. moyenne)	1,4	0,8	1,0	0,7	0,7*	2,9	0,4	5,6	1,4	2,1*	2,6	0,6	1,9	2,3	0,8	2,2
2000/1999 (% de croiss. ann. moyenne)	1,7	1,8	0,7	1,6	0,2*	3,1	2,4	4,7	1,6	2,2*	2,3	0,9	2,0	1,8	2,2	0,5

Note: les données sur la croissance pour EL et L datent de 1999, et non de 2000: les chiffres font référence aux périodes 1999/1995 et 1999/1998.

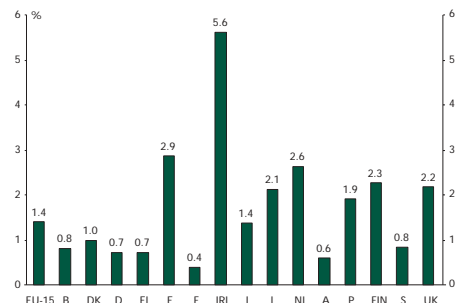
Source: Eurostat - Données trimestrielles sur les forces de travail, Enquête communautaire sur les forces de travail et Comptes nationaux (SEC 95)

Graphe 10 Taux d'emploi (15-64 ans), 2000



Source: Eurostat - Données trimestrielles sur les forces de travail

Graphe 11 Croissance annuelle moyenne de l'emploi, 1995-2000



Source: Eurostat - Comptes nationaux (SEC 95)

## Emploi des travailleurs âgés

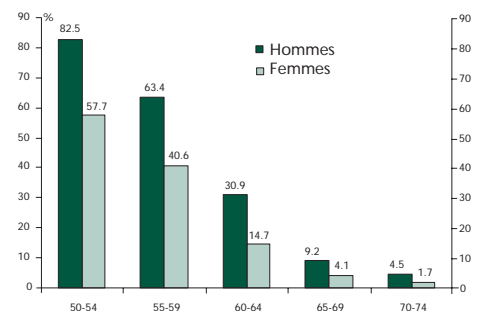
Ces dix dernières années, le taux d'emploi de la population masculine âgée de 55 à 64 ans dans l'Union européenne a diminué d'environ 3 points de pourcentage, pour passer à 48 % en 2000. Ce recul peut résulter de l'association d'une pénurie d'emplois, d'une mobilité réduite et de compétences insuffisantes plutôt que du souhait de prendre une retraite anticipée. En revanche, le taux d'emploi des femmes de la même tranche d'âge a augmenté de près de 4 points pour se situer à 28 % en 2000. Globalement, cette même année, 38 % de la population entre 55 et 64 ans exerçaient une activité professionnelle.

### Indicateur-clé

Indicateur-clé	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Taux d'emploi des travailleurs âgés (personnes [de 55 à 64 ans] occupées, par rapport à l'ensemble de la population âgée de 55 à 64 ans), 2000</b>																
Total	37,5	25,0	54,6	37,4	39,0	36,6	29,3	45,1	27,3	27,2	37,9	29,2	51,7	41,2	64,3	50,5
Hommes	47,6	35,1	61,9	46,2	55,3	54,8	32,8	63,0	40,3	37,9	49,9	41,4	62,5	41,8	67,0	59,8
Femmes	27,7	15,4	46,2	28,7	24,4	19,9	26,0	27,1	15,2	16,8	25,8	17,8	42,3	40,7	61,7	41,4
<b>Personnes âgées de 55 à 64 ans ayant un emploi, 2000 (en milliers)</b>	16530	247	322	4515	496	1672	1644	149	2044	17	627	291	552	216	663	3076

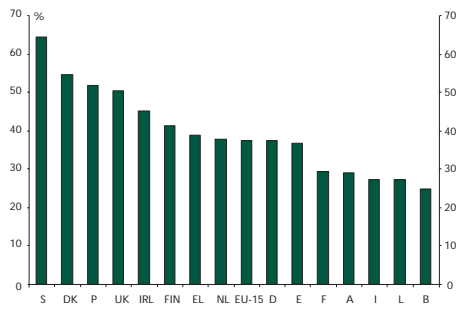
Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

Graphe 12 Taux d'emploi par groupe d'âge et sexe, EU-15, 2000



Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail

Graphe 13 Taux d'emploi des travailleurs âgés (55 à 64 ans), 2000



Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail

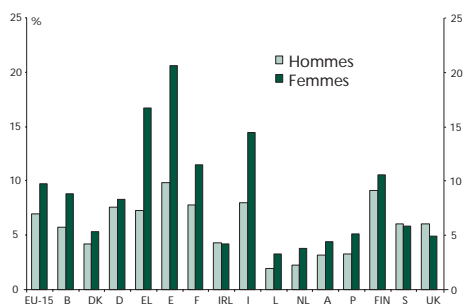
## Chômage

En 2000, le nombre total de chômeurs recensés dans l'Union européenne est descendu à 14,2 millions. Ce chiffre représente 8,2 % de la force de travail. Il s'agit du taux le plus faible atteint depuis 1992. Entre 1999 et 2000, c'est en Belgique, en Espagne et en France que la baisse du taux de chômage a été la plus marquée, mais l'Espagne reste le pays européen où le taux est le plus élevé (14,1 %). Le chômage a chuté dans tous les États membres, à l'exception du Luxembourg où il s'est maintenu au faible niveau de 2,4 %.

Indicateur-clé	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Taux de chômage</b>																
2000	8,2	7,0	4,7	7,9	11,1	14,1	9,5	4,2	10,5	2,4	3,0	3,7	4,1	9,8	5,9	5,5
1999	9,1	8,8	5,2	8,6	11,6	15,9	11,2	5,6	11,3	2,4	3,4	4	4,5	10,2	7,2	6,1
1994	11,1	10,0	8,2	8,4	8,9	24,2	12,3	14,3	11,1	3,2	7,1	3,8	6,9	16,6	9,4	9,6
Chômage (en milliers), 2000	14193,3	311,3	134,6	3132,5	492,6	2379,9	2455,0	73,6	2465,7	4,5	238,6	142,4	210,7	252,9	264,4	1630,4

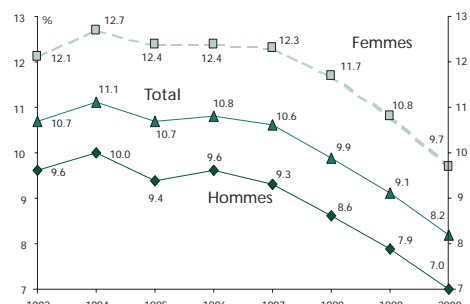
Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

Graphe 14 Taux de chômage par sexe, 2000



Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

Graphe 15 Évolution du taux de chômage par sexe, EU-15, 1992-2000



Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

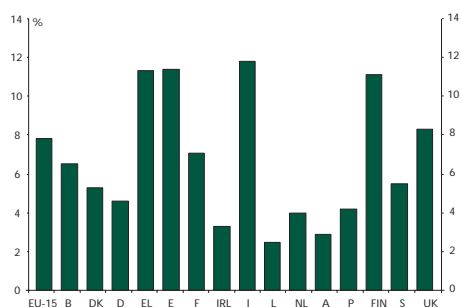
## Chômage des jeunes

En 2000, 7,8 % des jeunes de 15 à 24 ans étaient sans emploi dans l'Union. Le taux de chômage de cette population (exprimé en pourcentage de la force de travail) s'élevait à 16,2 %. L'écart entre ces deux chiffres varie fortement d'un pays à l'autre. Alors que le premier chiffre révèle qu'une proportion relativement limitée des jeunes est sans emploi, le second donne une indication de leur situation sur le marché du travail. Dans la plupart des pays, le taux de chômage des jeunes a diminué entre 1999 et 2000, parallèlement au recul généralisé du chômage.

Indicateur-clé	EU 15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Proportion de jeunes au chômage</b> (dans la population totale du même âge)																
2000	7,8	6,5	5,3	4,6	11,3	11,4	7,1	3,3	11,8	2,5	4,0	2,9	4,2	11,1	5,5	8,3
1999	8,6	8,2	7,0	4,7	12,5	12,5	8,6	4,3	12,5	2,4	4,8	3,1	4,3	10,8	6,6	8,7
1994	10,7	8,8	7,8	4,8	10,2	19,4	10,8	10,7	12,6	3,3	7,0	3,5	6,8	15,5	11,7	11,2
<b>Taux de chômage des jeunes</b>																
2000, hommes et femmes	16,2	17,7	7,3	9,1	29,6	26,2	20,1	6,5	30,8	7,3	5,6	5,3	8,9	21,4	11,3	12,8
2000, hommes	14,9	15,1	7,0	9,8	22,2	20,6	18,1	6,1	27,2	6,5	4,6	4,8	6,8	21,1	10,7	13,8
2000, femmes	17,6	20,8	7,5	8,2	37,9	33,2	22,3	7,0	35,1	8,3	6,6	5,8	11,6	21,6	11,9	11,5
1999	17,9	23,7	9,6	9,1	31,3	29,5	24,3	8,4	32,7	7,1	7,2	5,3	9,0	21,4	13,6	13,2
1994	22,0	24,2	11,1	8,8	27,7	45,1	29,2	23,0	32,3	7,3	11,5	5,7	15,0	34,0	22,0	17,0

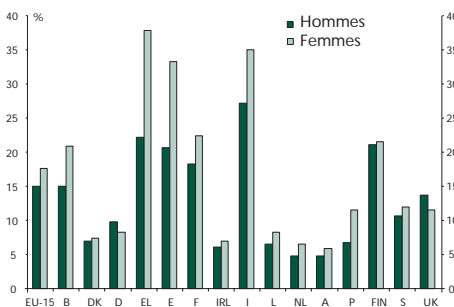
Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail.

Graphe 16 Proportion de jeunes au chômage (15 à 24 ans) (dans la population totale du même âge), 2000



Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

Graphe 17 Taux de chômage des jeunes (15 à 24 ans), par sexe, 2000



Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

## Chômage de longue durée

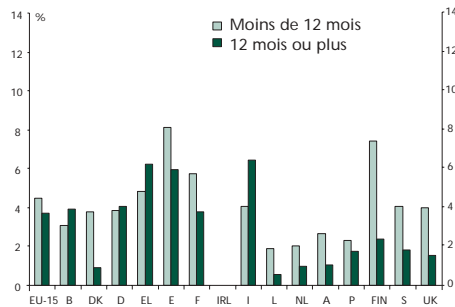
En 2000, 3,6 % de la population active de l'Union des Quinze étaient touchés par le chômage de longue durée. Autrement dit, 44 % des chômeurs étaient sans emploi depuis au moins un an. Bien qu'ayant baissé ces dernières années, le taux de chômage de longue durée avoisine toujours les 6 % en Grèce, en Espagne et en Italie. Dans la catégorie des 15-24 ans, 8,4 % (de la population active) étaient au chômage depuis au moins six mois.

### Indicateur-clé

	EU 15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Taux de chômage de longue durée (12 mois ou plus)</b>																
2000	3,6	3,8	1,0	:	6,1	5,9	3,7	1,6	6,3	:	0,8	1,0	1,6	2,8	1,7	1,5
1999	4,2	4,9	1,2	4,4	6,5	7,3	4,4	2,6	6,7	0,7	1,2	1,1	1,7	3,0	2,2	1,7
1994	5,2	5,6	2,9	3,8	4,4	12,9	4,7	9,4	6,5	0,9	3,1	0,9	2,6	6,1	2,5	4,2
<b>Personnes sans emploi depuis 12 mois ou plus en % du nombre de chômeurs</b>																
2000	44	54	21	:	55	42	39	38	60	:	27	27	39	29	29	27
1999	46	56	23	51	56	46	39	46	59	29	35	28	38	29	31	28
1994	47	56	35	45	49	53	38	66	59	28	44	24	38	37	27	44
<b>Taux de chômage de longue durée des jeunes (6 mois ou plus)</b>																
2000	8,4	9,6	0,4	4,4	15,9	18,6	8,5	:	24,2	1,8	1,3	1,6	3,7	3,1	3,2	3,9
1999	9,5	14,0	1,6	4,8	18,5	21,4	8,8	:	25,6	3,1	5,9	1,7	4,8	2,6	3,7	4,3
1994	14,2	16,5	3,6	4,4	19,8	32,7	14,1	17,3	26,5	3,6	9,4	:	6,6	:	:	9,4
<b>Jeunes sans emploi depuis 6 mois ou plus en % du nombre total de chômeurs</b>																
2000	51,6	54,2	6,1	48,0	53,9	71,0	42,3	:	78,7	24,2	23,3	29,7	41,9	14,3	27,9	30,2
1999	53,1	59,1	15,9	52,4	72,6	59,2	36,3	:	78,3	:	82,0	31,3	53,7	12,5	27,1	32,3

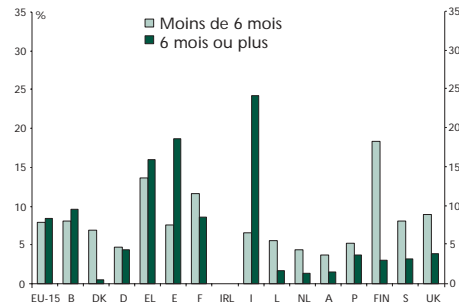
Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

Graph 18 Taux de chômage par durée, 2000



Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

Graph 19 Taux de chômage des jeunes par durée, 2000



Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

## Dépenses de protection sociale

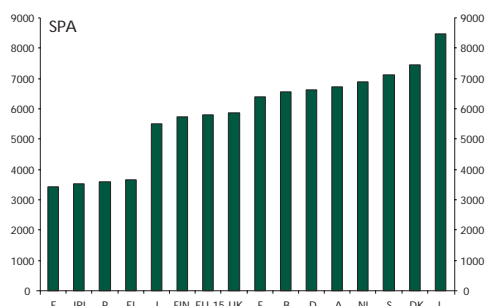
En 1999, les dépenses de protection sociale de l'Union européenne représentaient 27,6 % du PIB (comme en 1998). Leur tendance à la baisse se maintient donc depuis le pourcentage record de 28,8 % atteint en 1993. Elles restent toutefois supérieures au niveau de 25,5 % atteint en 1990. Les différences entre les États membres sont considérables et s'articulent autour d'un clivage Nord-Sud très net. Malgré ces disparités, les dépenses de protection sociale ont tendance à se rapprocher dans l'ensemble des États membres, les augmentations les plus importantes de ces dernières années ayant été observées dans les pays qui dépensaient le moins au départ.

### Indicateur-clé

	EU 15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Dépenses de protection sociale en pourcentage du PIB</b>																
1999	27,6	28,2	29,4	29,6	25,5	20,0	30,3	14,7	25,3	21,9	28,1	28,6	22,9	26,7	32,9	26,9
1993	28,8	29,5	31,9	28,4	22,0	24,0	30,7	20,2	26,4	23,9	33,6	28,9	20,7	34,6	38,6	29,1
1990	25,5	26,4	28,7	25,4	22,9	19,9	27,9	18,4	24,7	22,1	32,5	26,7	15,2	25,1	33,1	23,0

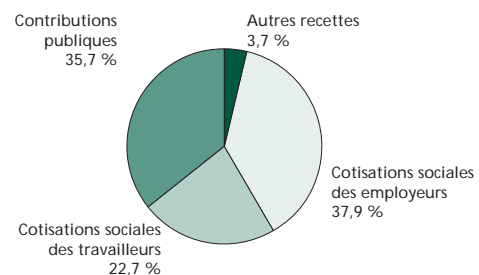
Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

Graph 20 Dépenses publiques de protection sociale par habitant, 1999



Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

Graph 21 Recettes de protection sociale par type, en pourcentage du total des recettes, EU-15, 1999



Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)



## Prestations de vieillesse

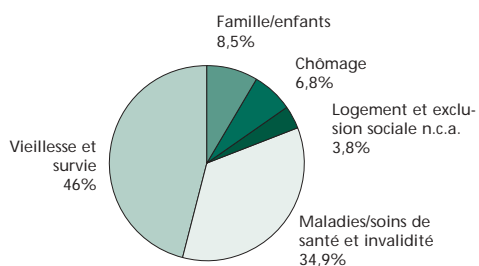
En 1999, la plupart des États membres consacraient la plus grande part des dépenses de protection sociale aux fonctions "vieillesse" et "survie". Tel était surtout le cas en Italie (64 % du total des prestations, pour une moyenne européenne de 46 %). À l'échelle de l'Union, les prestations versées au titre de ces fonctions ont progressé de 25 % en termes réels par habitant entre 1990 et 1999. La démographie est le premier facteur de cette croissance. Par ailleurs, la politique relative à la retraite (notamment à la retraite anticipée) influence également l'évolution de ces prestations.

### Indicateur-clé

	EU 15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Prestations de vieillesse et de survie en pourcentage du total des prestations sociales</b>																
1999	46,0	43,0	38,0	42,1	50,7	46,2	44,2	25,2	64,0	41,4	41,5	47,4	43,7	35,1	39,5	46,1
1990	45,9	41,8	36,7	45,8	51,7	42,9	42,7	30,4	57,6	46,7	37,4	50,1	41,9	33,8	:	45,3

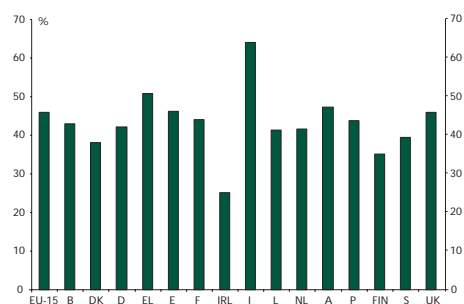
Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

**Graphe 22 Prestations sociales par groupe de fonctions, en pourcentage du total des prestations, EU-15, 1999**



Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

**Graphe 23 Prestations de vieillesse et de survie, en pourcentage du total des prestations sociales, 1999**



Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

## Répartition des revenus et cohésion régionale

À l'échelle de l'Union européenne, les 20 % de citoyens les plus pauvres n'ont perçu en 1998 que 8 % du revenu total, contre 39 % pour les 20 % les plus riches, c'est-à-dire 5,4 fois plus, pour ces derniers. Cet écart est le plus faible au Danemark (2,7), en Finlande (3,0, 1997) et en Suède (3,4). Il est le plus marqué dans les États membres du sud, la Belgique, le Royaume Uni et l'Irlande.

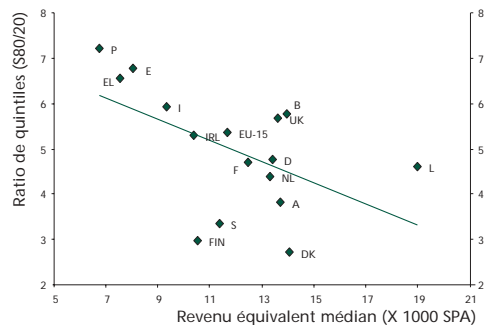
### Indicateur-clé

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Répartition des revenus (ratio S80/S20) (1)</b>																
1998	5,4	5,8	2,7	4,8	6,5	6,8	4,7	5,3	5,9	4,6	4,4	3,8	7,2	3,0	3,4	5,7

(1) Rapport entre la part du revenu national perçue par le 5ème et le 1er quintile (20 % les plus riches vs 20 % les plus pauvres). EU-15 ne comprend pas L. Pour L: données de 1996.

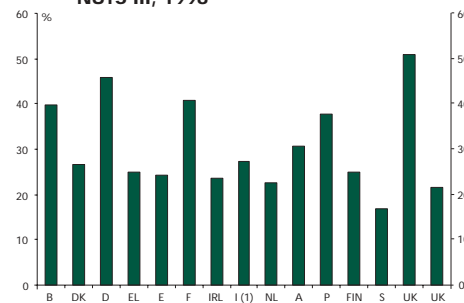
Source: Eurostat - Panel communautaire des ménages - BDU, version de septembre 2001

**Graphe 24 Niveau de revenu et inégalité des revenus, 1998**



Source: Eurostat - Panel communautaire des ménages - BDU, version de décembre 2001

**Graphe 25 Cohésion régionale, coefficient de variation du PIB par habitant en SPA dans les régions NUTS III, 1998**



Source: Eurostat - Comptes régionaux. (1) NUTS II uniquement. (2) Tout le Royaume-Uni. (3) Tout le Royaume-Uni, sauf le centre de Londres/l'Ouest (nouvelle région, avec un PIB par habitant très élevé)

## Ménages à faibles revenus

En 1997, environ 18 % de la population de l'Union européenne avaient un revenu équivalent inférieur à 60 % de la valeur médiane nationale. Ce chiffre représente près de 60 millions de personnes. En prenant 60 % de la médiane nationale comme seuil de recensement, la proportion des personnes exposées à la pauvreté était relativement plus élevée en Grèce et au Royaume-Uni (plus de 20 %), tandis qu'elle était plus faible en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg (1996), aux Pays-Bas, en Autriche et en Suède (entre 10 et 16 %). Elle était particulièrement basse au Danemark (9 %) et en Finlande (8 %, 1997). Les prestations sociales réduisent les pourcentages de personnes exposées à la pauvreté dans tous les États membres, mais à des degrés très divers: la réduction est de 5 à 15 % en Grèce et en Italie, mais de plus de 70 % en Finlande, la moyenne communautaire étant de 31 %.

### Indicateur-clé

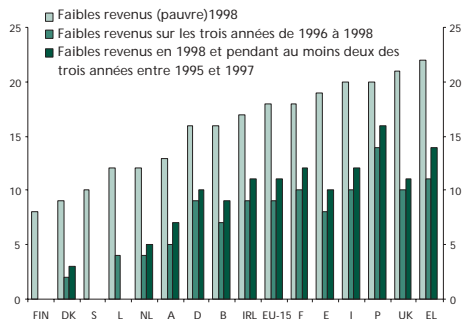
**Risque de pauvreté avant et après transferts sociaux** (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté avant et après versement des transferts sociaux. Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % de la valeur médiane équivalente nationale (1)), 1998

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Avant transferts	26	28	26	24	23	25	28	33	23	26	21	25	27	27	30	33
Après transferts	18	16	9	16	22	19	18	17	20	12	12	13	20	8	10	21
Monnaies nationales		BEF	DKK	DEM	GRD	ESP	FRF	IEP	ITL	LUF	NLG	ATS	PTE	FMK	SEK	GBP
60 % du revenu annuel médian (mn)		336484	79620	16820	1159200	654128	52290	4526	9627 (2)	463848	17064	120150	581876	43250	74220	5883
60 % du revenu annuel médian (SPA)	7 010	8 381	8 443	8 040	4 526	4 838	7 495	6 242	5 591	11 409	8 004	8 224	4 035	6 324	6 834	8 170

EU-15 ne comprend pas L. (1) Les pensions sont incluses "avant" et "après". (2) I: données en milliers.

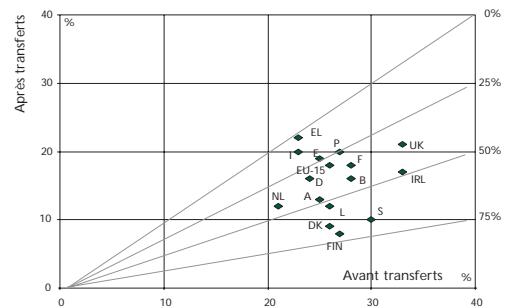
Source: Eurostat - Panel communautaire des ménages BDU, version de septembre 2001. L: données de 1996 au lieu de 1998. FIN 1997 au lieu de 1998.

**Graphe 26 Pourcentage de la population vivant en état de pauvreté ou de pauvreté persistante, 1998**



L Données 1996 au lieu de 1998. FIN données 1997 au lieu de 1998. Source: Eurostat - Panel communautaire des ménages.

**Graphe 27 Risque de pauvreté avant et après transferts sociaux, 1998**



Source: Eurostat - Panel communautaire des ménages. L données de 1996. FIN données de 1997.

## Ménages sans emploi et bas salaires

Le chômage et les bas salaires sont deux facteurs importants de pauvreté et d'exclusion sociale. En 1998, le risque de pauvreté pour les personnes habitant dans des ménages sans emploi atteignait presque 51 % - pratiquement 2,3 fois plus que le taux concernant les ménages dont un membre au moins travaille.

### Indicateur-clé

	EU 15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Personnes vivant dans des ménages sans emploi</b> (pourcentage des personnes vivant dans des ménages dont aucun membre ne travaille par rapport à l'ensemble des ménages dont au moins un membre est actif) 2000	4,5	4,5	:	4,7	4,2	5,1	5,5	6,6	5,0	0,9	1,1	2,4	1,2	:	:	3,9

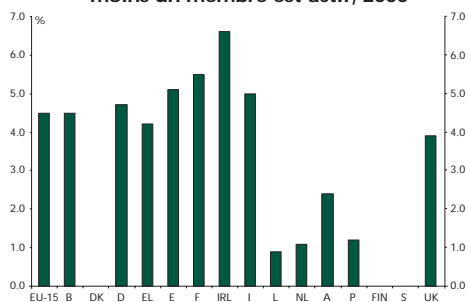
Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail, 2000. IRL: données de 1997.

### Risque de pauvreté (%) pour les personnes vivant dans des ménages où ... personnes actives ont/n'a un emploi, 1998

... aucune des...	51	50	25	56	41	52	55	63	45	:	:	45	49	28	:	49
... certaines mais pas toutes les...	22	9	6	23	23	18	26	9	26	:	:	14	23	5	:	21
... toutes les...	5	2	2	3	12	6	5	3	4	:	:	6	13	3	:	7

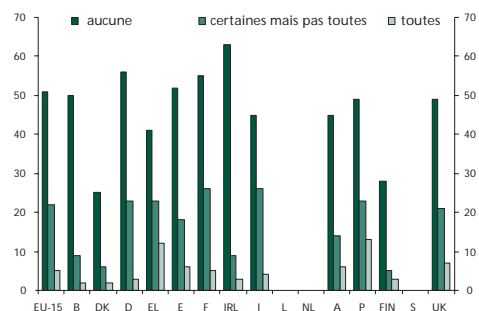
Source: Eurostat - Panel communautaire des ménages BDU, version de décembre 2001. FIN: 1997.

**Graphe 28 Pourcentage des personnes vivant dans un ménage dont aucun membre ne travaille par rapport à l'ensemble des ménages dont au moins un membre est actif, 2000**



Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail

**Graphe 29 Risque de pauvreté pour les personnes vivant dans des ménages où ... personnes actives ont/n'a un emploi, 1998**



Source: Eurostat - Panel communautaire des ménages BDU, version de décembre 2001

## Rôle des femmes dans le processus décisionnel

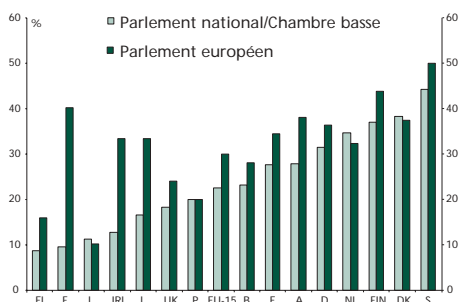
Au niveau de l'Union européenne, la représentation des femmes au sein du Parlement européen augmente régulièrement au fil des élections depuis 1984 et atteint aujourd'hui 30 %. Les femmes sont encore sous-représentées dans les parlements nationaux de tous les États membres, le nombre de sièges qu'elles occupent y variant entre 9 % en Grèce et 44 % en Suède.

### Indicateur-clé

	EU 15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Proportion de femmes dans les parlements nationaux (Pourcentage de femmes siégeant dans les parlements nationaux (ou les chambres basses)), printemps 2001</b>	23	23	38	32	9	28	10	13	11	17	35	28	20	37	44	18
Pourcentage de femmes siégeant au Parlement européen.	30	28	38	36	16	34	40	33	10	33	32	38	20	44	50	24
Pourcentage de femmes au sein des gouvernements nationaux, printemps 2001	25	22	43	39	13	18	29	22	14	29	36	31	10	39	50	33

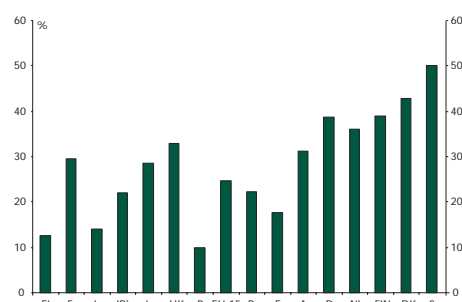
Source: Base de données européenne - Women in decision making.

**Graphe 30 Pourcentage de femmes siégeant aux parlements, 2001**



Source: Base de données européenne - Women in decision making

**Graphe 31 Pourcentage de femmes au sein des gouvernements nationaux, printemps 2001**



Source: Base de données européenne - Women in decision making

## Emploi des femmes

De 1995 à 2000, le taux d'emploi de la population masculine de l'Union européenne a augmenté de plus de 2 points de pourcentage, tandis que celui de la population féminine augmentait de 4 points. Le fossé entre les hommes et les femmes s'est donc quelque peu comblé. Néanmoins, à 72,5 %, le taux d'emploi masculin reste de loin supérieur au taux féminin (54 %). Les trois pays scandinaves, le Royaume-Uni et les Pays-Bas affichent les taux d'emploi des femmes les plus élevés.

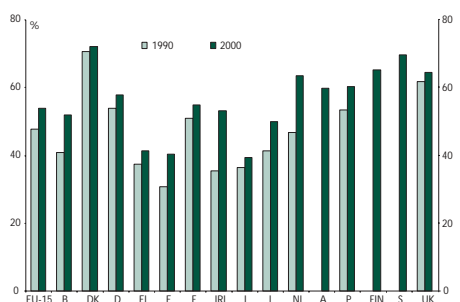
### Indicateur-clé

	EU 15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Taux d'emploi, 15-64 ans, 2000</b>																
Femmes	54,0	51,5	71,6	57,1*	41,2	40,3	55,1	54,1	39,6	48,6*	63,6	59,5	60,3	64,3	69,3	64,8
Hommes	72,5	69,5	80,8	72,4*	71,1	69,7	69,1	76,2	67,9	74,5*	82,1	76,9	76,5	70,2	72,3	78,1

D et L: données de 1999

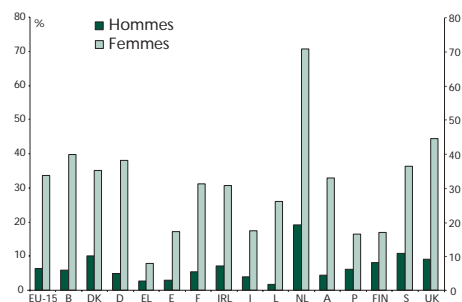
Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

**Graphe 32 Taux d'emploi des femmes (15-64 ans), 1990 et 2000**



Source: Eurostat - Estimations comparables fondées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail

**Graphe 33 Travail à temps partiel en % de l'emploi total, par sexe, 2000**



Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail

## Rémunérations des hommes et des femmes

À l'échelle de l'Union européenne, le salaire horaire moyen des femmes était estimé en 1998 à 16 % de moins que celui des hommes. Les écarts étaient les plus minces au Portugal, en Belgique, en Italie et au Danemark. Le fossé a tendance à se combler, mais lentement. L'écart s'explique en partie - en matière de rémunération, il subsiste sans doute une "pure" discrimination entre les hommes et les femmes.

### Indicateur-clé

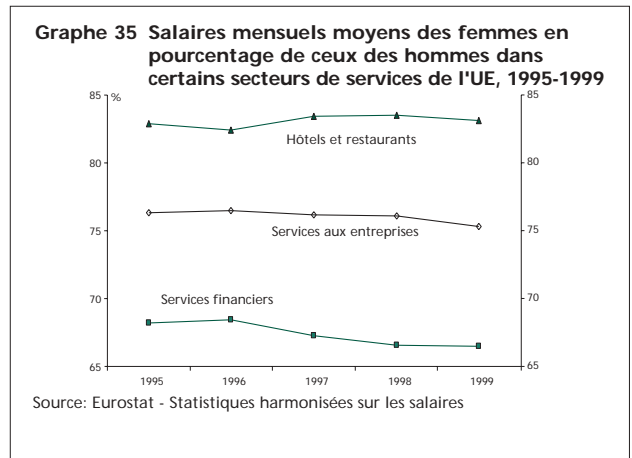
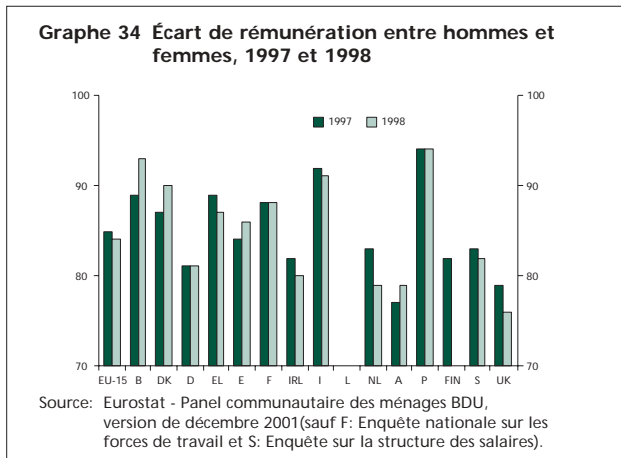
	EU 15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Écart de rémunération entre hommes et femmes</b> (salaires horaires moyens brut des femmes en pourcentage de ceux des hommes. La population étudiée regroupe tous les salariés de 16 à 64 ans travaillant plus de 15 heures par semaine)																
1998	84	93	90	81	87	86	88	80	91	:	79	79	94	:	82	76
1997	85	89	87	81	89	84	88	82	92	:	83	77	94	82	83	79
1996	84	89	85	79	85	87	87	81	91	83	81	80	94	83	83	75
1995	83	88	85	79	83	86	87	81	92	82	79	78	95	:	85	74
1994	83	87	89	79	87	90	87	81	92	83	77	:	90	:	84	72

Source: Eurostat - Panel communautaire des ménages BDU, version de décembre 2001 (sauf F: Enquête nationale sur les forces de travail et S: Enquête sur la structure des salaires).

### Salaires mensuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes dans certains secteurs de services de l'UE

	1995	1996	1997	1998	1999
Services financiers	68,2	68,4	67,3	66,6	66,5
Hôtels et restaurants	82,9	82,4	83,4	83,5	83,1
Industrie	75,4	76,2	75,1	75,6	75,5

Sources: Eurostat - 1) Statistiques harmonisées sur les salaires, 1999; 2) Statistiques sur la structure des salaires, 1995. La couverture des données au sein des services varie d'un pays à l'autre.



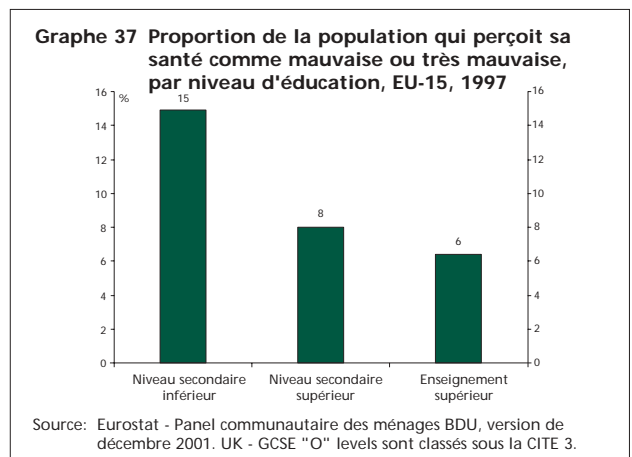
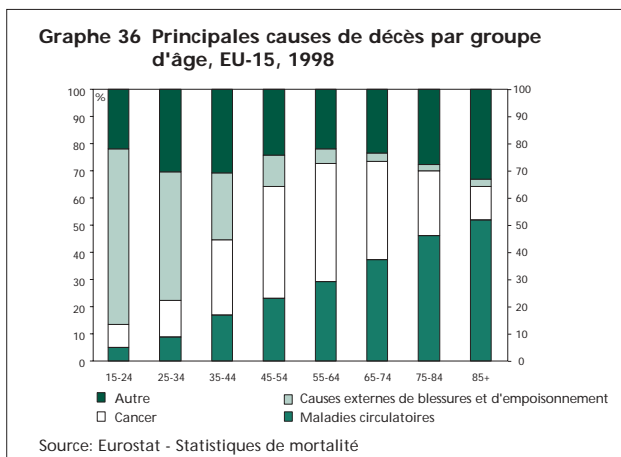
## Espérance de vie

L'espérance de vie continue d'augmenter. Elle est aujourd'hui de 81 ans pour les femmes et de 75 ans pour les hommes. Dans tous les États membres, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Dans l'UE, les femmes peuvent s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de 66 ans sans aucune incapacité et les hommes jusqu'à 63 ans.

### Indicateur-clé

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Espérance de vie à la naissance, 1999</b>																
Hommes	74,6	74,3	74,0	74,5	75,5	75,3	74,9	73,5	75,5	73,7	75,2	74,4	71,7	73,7	77,1	74,8
Femmes	80,9	80,5	78,8	80,6	80,6	82,5	82,3	79,1	81,8	80,5	80,5	80,9	78,9	81,0	81,9	79,7
<b>Espérance de vie sans incapacité (à la naissance)</b>																
Hommes	63	65	62	63	67	65	60	64	67	61	63	62	59	56	:	61
Femmes	66	69	62	69	70	68	63	67	70	64	63	66	61	59	:	62

Source: Eurostat - Statistiques de mortalité et Panel communautaire des ménages



## Accidents et problèmes de santé liés au travail

En 1998, environ 4,1 % des travailleurs de l'Union européenne ont été victimes d'un accident du travail entraînant un arrêt de travail de plus de trois jours, 6,4 % en incluant les accidents n'ayant pas occasionné d'arrêt, ou seulement un arrêt d'au plus trois jours. Depuis 1994, le nombre d'accidents sur le lieu de travail entraînant un arrêt de travail supérieur à trois jours a diminué de 10 % (la valeur de l'indice 1994 = 100 était de 90 en 1998). En 1998 et 1999, 5,4 % des travailleurs ont souffert chaque année de problèmes de santé liés au travail. Au total, près de 500 millions de journées de travail sont perdues chaque année en raison des accidents du travail (150 millions de jours perdus) et des problèmes de santé liés au travail (350 millions de jours perdus). Bien qu'en baisse de 44 % depuis 1970, le nombre de décès dus à des accidents de la route dans l'UE était encore supérieur à 40 000 en 2000.

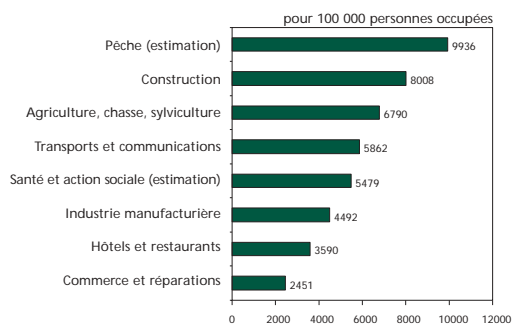
### Indicateur-clé

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Qualité de l'emploi (accidents graves sur le lieu de travail) Indice sur la base du taux d'incidence (nombre pour 100 000 personnes occupées) des accidents de travail entraînant une absence de plus de trois jours, 1998 - Indice 1994 = 100 (1)</b>																
Total	90	116	121	89	79	115	89	96	88	105	91	93	93	88	118	79
Classe d'âge des 18-24 ans	74	137	111	97	64	118	97	100	94	110	96	115	:	94	111	74
Classe d'âge des 45-54 ans	97	132	130	98	78	111	88	90	82	107	92	92	:	95	108	73

(1) Sauf IRL et A: 1996 = 100.

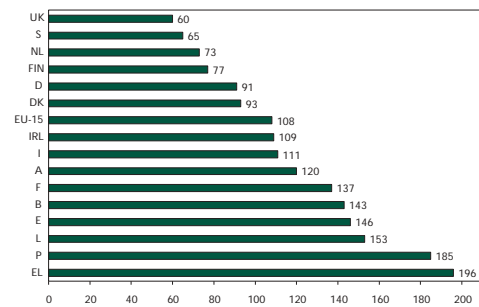
Source: Eurostat - Statistiques européennes sur les accidents du travail (SEAT)

**Graphe 38 Accidents du travail par type d'activité, EU-15, 1998**



Source: Eurostat - Statistiques européennes sur les accidents du travail (SEAT)

**Graphe 39 Nombre de tués dans des accidents de la route, par million d'habitants, 2000**



Source: Eurostat - Statistiques sur le transport.  
EL, IRL, I et L: estimations fondées sur des sources nationales.



## Principaux indicateurs sociaux par État membre

N°	Indicateur	Unité	Année	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
3	Taux de dépendance des personnes âgées	%	2000	24	26	22	24	26	25	24	17	27	21	20	23	23	22	27	24
4	Taux de solde migratoire	Pour 1000 hab.	2000	2,0	1,6	1,8	2,5	2,1	1,0	0,8	5,3	2,0	10,9	2,8	2,4	1,0	0,7	1,5	2,8
5	Jeunes ayant quitté prématurément l'école et ne poursuivant ni études ni formation	%	2000	20*	12	12	15	17	28	13	19*	29	17	17	11*	43	10	8	:
6	Apprentissage tout au long de la vie (participation des adultes à l'éducation et à la formation)	%	2000	8	7	21	5	1	5	3*	5*	5	5	16	8*	3*	20	22	21
7	Taux d'emploi	%	2000	63,2	60,5	76,3	64,8*	55,7	54,8	62,0	65,2	53,7	61,7*	72,9	68,2	68,3	67,3	70,8	71,5
8	Taux d'emploi des travailleurs âgés	%	2000	37,5	25,0	54,6	37,4	39,0	36,6	29,3	45,1	27,3	27,2	37,9	29,2	51,7	41,2	64,3	50,5
9	Taux de chômage	%	2000	8,2	7,0	4,7	7,9	11,1	14,1	9,5	4,2	10,5	2,4	3,0	3,7	4,1	9,8	5,9	5,5
10	Taux de chômage des jeunes (par rapport à la population de la même classe d'âge)	%	2000	7,8	6,5	5,3	4,6	11,3	11,4	7,1	3,3	11,8	2,5	4,0	2,9	4,2	11,1	5,5	8,3
11	Taux de chômage de longue durée	%	2000	3,6	3,8	1,0	4,4	6,1	5,9	3,7	1,6	6,3	0,7	0,8	1,0	1,6	2,8	1,7	1,5
12	Dépenses de protection sociale en % du PIB	%	1999	27,6	28,2	29,4	29,6	25,5	20,0	30,3	14,7	25,3	21,9	28,1	28,6	22,9	26,7	32,9	26,9
13	Prestations "vieillesse" et "survie" en % du total des prestations sociales	%	1999	46,0	43,0	38,0	42,1	50,7	46,2	44,2	25,2	64,0	41,4	41,5	47,4	43,7	35,1	39,5	46,1
14	Ratio de répartition des revenus (S80/S20)	Ratio	1998	5,4	5,8	2,7	4,8	6,5	6,8	4,7	5,3	5,9	4,6	4,4	3,8	7,2	3,0	3,4	5,7
15a	Risque de pauvreté avant versement des transferts sociaux	%	1998	26	28	26	24	23	25	28	33	23	26	21	25	27	37	30	33
15b	Risque de pauvreté après versement des transferts sociaux	%	1998	18	16	9	16	22	19	18	17	20	12	12	13	20	8	10	21
16	Population dans les ménages sans emploi	%	2000	4,5	4,5	:	4,7	4,2	5,1	5,5	6,6	5,0	0,9	1,1	2,4	1,2	:	:	3,9
17	Représentation des femmes au sein des parlements nationaux	%	2001	23	23	38	32	9	28	10	13	11	17	35	28	20	37	44	18
18	Taux d'emploi des femmes	%	2000	54,0	51,5	71,6	57,1*	41,2	40,3	55,1	54,1	39,6	48,6*	63,6	59,5	60,3	64,3	69,3	64,8
19	Ecart de rémunération entre hommes et femmes	%	1998	84	93	90	81	87	86	88	80	91	83*	79	79	94	82*	82	76
20a	Espérance de vie à la naissance - Hommes	Années	1999	74,6	74,3	74,0	74,5	75,5	75,3	74,9	73,5	75,5	73,7	75,2	74,4	71,7	73,7	77,1	74,8
20b	Espérance de vie à la naissance - Femmes	Années	1999	80,9	80,5	78,8	80,6	80,6	82,5	82,3	79,1	81,8	80,5	80,5	80,9	78,9	81,0	81,9	79,7
20c	Espérance de vie sans incapacité à la naissance - Hommes	Années	1996	63	65	62	63	67	65	60	64	67	61	63	62	59	56	:	61
20d	Espérance de vie sans incapacité à la naissance - Femmes	Années	1996	66	69	62	69	70	68	63	67	70	64	63	66	61	59	:	62
21	Qualité de l'emploi (accidents graves sur le lieu de travail)	Points d'indice (1994 = 100)	1998	90	116	121	89	79	115	89	96*	88	105	91	93*	93	88	118	79

\* = Voir le commentaire dans le chapitre correspondant. Le chiffre peut faire référence à une autre année ou être limité par un autre facteur

### Note explicative sur chaque indicateur

- 3 En 2000 dans l'UE, les personnes de 65 ans et plus représentaient 24 % de "la population en âge de travailler" (15-64 ans).
- 4 Le taux de solde migratoire pour l'Union en 2000 était de 2 pour mille habitants.
- 5 En 2000 dans l'UE, 20 % des jeunes de 18 à 24 ans sont sortis du système éducatif sans avoir obtenu de qualifications supérieures à celles du 1er cycle de l'enseignement secondaire.
- 6 A l'échelle de l'UE, en 2000, 8 % de la population âgée de 25 à 64 ans avaient suivi un enseignement/une formation (au cours des 4 dernières semaines).
- 7 63,2 % de la population de l'UE âgée de 15 à 64 ans avaient un emploi en 2000.
- 8 37,6 % de la population de l'UE âgée de 55 à 64 ans avaient un emploi en 2000.
- 9 8,2 % de la population active de l'UE (personnes ayant ou cherchant un emploi) étaient au chômage en 2000.
- 10 7,8 % de la population de l'UE âgée de 15 à 24 ans étaient au chômage en 2000.
- 11 3,6 % de la population active de l'UE (personnes ayant ou cherchant un emploi) avaient été au chômage pendant au moins un an en 2000.
- 12 En 1999, dans l'UE, les dépenses de protection sociale représentaient 27,6 % du produit intérieur brut (PIB).
- 13 Dans toute l'Union, les pensions de vieillesse et de survie représentent le plus gros poste des dépenses de protection sociale (46 % du total des prestations en 1999).
- 14 Au niveau de l'UE, les 20 % les plus pauvres de la population n'ont reçu que 8 % du revenu total en 1998, alors que les 20 % les plus riches percevaient 39 % de celui-ci, soit 5,4 fois plus.
- 15a Dans l'UE, avant les transferts sociaux, 26 % de la population auraient vécu en dessous du seuil de pauvreté en 1998.
- 15b Dans l'UE, après les transferts sociaux, 18 % de la population vivaient effectivement en dessous du seuil de pauvreté en 1998.
- 16 À l'échelle de l'Union, 45 % des ménages (dont au moins un membre est actif) étaient des ménages sans emploi en 2000 (aucun des membres n'ayant un emploi).
- 17 Au niveau de l'UE, 23 % des sièges dans les parlements nationaux (ou chambres basses) étaient occupés par des femmes en 2001.
- 18 54 % de la population féminine de l'UE âgée de 15 à 64 ans avaient un emploi en 2000.
- 19 Dans l'Union, en 1998, la rémunération horaire moyenne des femmes équivalait à 84 % de celle des hommes. La population de référence regroupe tous les salariés âgés de 16 à 64 ans qui travaillent "15 heures au moins par semaine".
- 20a L'espérance de vie moyenne à la naissance d'un citoyen de l'UE était de 74,6 ans en 1999.
- 20b L'espérance de vie moyenne à la naissance d'une citoyenne de l'UE était de 80,9 ans en 1999.
- 20c En moyenne, les citoyens de l'UE vivent 63 ans sans incapacité (données de 1996).
- 20d En moyenne, les citoyennes de l'UE vivent 66 ans sans incapacité (données de 1996).
- 21 À l'échelle de l'Union, on a constaté en 1998 une diminution de 10 % (100 - 10 = 90) des accidents du travail (occasionnant plus de trois jours d'arrêt de travail) pour 100 000 personnes par rapport à 1994.





## Eurostat Data Shops

### Belgique/ België

**Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel**  
**Planistat Belgique**  
Rue du Commerce 124  
Handelsstraat 124  
B-1000 Bruxelles/Brussel  
Tel. (32-2) 234 67 50  
Fax (32-2) 234 67 51  
E-mail: [datashop@planistat.be](mailto:datashop@planistat.be)  
<http://www.datashop.org/>

Langues parlées:  
ES, DE, EN, FR

### France

**INSEE Info service**  
**Eurostat Data Shop**  
195, rue de Bercy  
Tour Gamma A  
F-75582 Paris Cedex 12  
Tel. (33) 1 53 17 88 44  
Fax (33) 1 53 17 88 22  
E-mail: [datashop@insee.fr](mailto:datashop@insee.fr)  
Membre de MIDAS Net

Langues parlées:  
FR

### Danmark

**DANMARKS STATISTIK**  
**Bibliotek og Information**  
**Eurostat Data Shop**  
Sejrøgade 11  
DK-2100 København Ø  
Tlf. (45) 39 17 30 30  
Fax (45) 39 17 30 03  
E-mail: [bib@dst.dk](mailto:bib@dst.dk)  
<http://www.dst.dk/bibliotek>

Langues parlées:  
DA, EN

### Italia - Roma

**ISTAT**  
**Centro di informazione statistica**  
**— Sede di Roma**  
**Eurostat Data Shop**  
Via Cesare Balbo, 11a  
I-00184 Roma  
Tel. (39) 06 46 73 31 02/06  
Fax (39) 06 46 73 31 01/07  
E-mail: [dipdiff@istat.it](mailto:dipdiff@istat.it)  
Membre de MIDAS Net

Langues parlées:  
IT

### Deutschland

**Statistisches Bundesamt**  
**Eurostat Data Shop Berlin**  
Otto-Braun-Straße 70-72  
(Eingang: Karl-Marx-Allee)  
D-10178 Berlin  
Tel. (49) 1888-644 94 27/28  
Fax (49) 1888-644 94 30  
E-Mail: [datashop@destatis.de](mailto:datashop@destatis.de)  
<http://www.eu-datashop.de/>

Langues parlées:  
DE, EN

### Italia - Milano

**ISTAT**  
**Ufficio regionale per la Lombardia**  
**Eurostat Data Shop**  
Via Fieno, 3  
I-20123 Milano  
Tel. (39) 02 80 61 32 460  
Fax (39) 02 80 61 32 304  
E-mail: [mileuro@tin.it](mailto:mileuro@tin.it)  
Membre de MIDAS Net

Langues parlées:  
IT

### España

**INE**  
**Eurostat Data Shop**  
Paseo de la Castellana, 183  
Oficina 011  
Entrada por Estébanez Calderón  
E-28046 Madrid  
Tel. (34) 91 583 91 67  
Fax (34) 91 579 71 20  
E-mail: [datashop.eurostat@ine.es](mailto:datashop.eurostat@ine.es)  
<http://www.datashop.org/>  
Membre de MIDAS Net

Langues parlées:  
ES, EN, FR

### Luxembourg

**Eurostat Data Shop Luxembourg**  
BP 453  
L-2014 Luxembourg  
4, rue Alphonse Weicker  
L-2721 Luxembourg  
Tél. (352) 43 35-2251  
Fax (352) 43 35-22221  
E-mail: [dslux@eurostat.datashop.lu](mailto:dslux@eurostat.datashop.lu)  
<http://www.datashop.org/>  
Membre de MIDAS Net

Langues parlées:  
ES, DE, EN, FR, IT

<b>Nederland</b>	<p><b>STATISTICS NETHERLANDS</b>  <b>Eurostat Data Shop — Voorburg</b>                      Postbus 4000                      2270 JM Voorburg                      Nederland                      Tel. (31-70) 337 49 00                      Fax (31-70) 337 59 84                      E-mail: <a href="mailto:datashop@cbs.nl">datashop@cbs.nl</a></p> <p>Langues parlées:                      EN, NL</p>	<b>United Kingdom</b>	<p><b>Eurostat Data Shop</b>  <b>Office for National Statistics</b>                      Room 1.015                      Cardiff Road                      Newport                      South Wales                      NP10 8XG                      UK                      Tel: (44) 1633 813369                      Fax: (44) 1633 813333                      E-mail: <a href="mailto:eurostat.datashop@ons.gov.uk">eurostat.datashop@ons.gov.uk</a></p> <p>Langues parlées:                      EN</p>
<b>Portugal</b>	<p><b>Eurostat Data Shop Lisboa</b>  <b>INE/Serviço de Difusão</b>                      Av. António José de Almeida, 2                      P-1000-043 Lisboa                      Tel. (351) 21 842 61 00                      Fax (351) 21 842 63 64                      E-mail: <a href="mailto:data.shop@ine.pt">data.shop@ine.pt</a></p> <p>Langues parlées:                      EN, FR, PT</p>	<b>Norge</b>	<p><b>Statistics Norway</b>  <b>Library and Information Centre</b>  <b>Eurostat Data Shop</b>                      Kongens gate 6                      Boks 8131 Dep.                      N-0033 Oslo                      Tel. (47) 21 09 46 42/43                      Fax (47) 21 09 45 04                      E-mail: <a href="mailto:Datashop@ssb.no">Datashop@ssb.no</a></p> <p>Langues parlées:                      EN, NO</p>
<b>Suomi/Finland</b>	<p><b>STATISTICS FINLAND</b>  <b>Eurostat DataShop Helsinki</b>                      Tilastokirjasto                      PL 2B                      FIN-00022 Tilastokeskus                      Työpajakatu 13 B, 2. kerros, Helsinki                      P. (358-9) 17 34 22 21                      F. (358-9) 17 34 22 79                      Sähköposti: <a href="mailto:datashop@stat.fi">datashop@stat.fi</a>  <a href="http://tilastokeskus.fi/tk/kk/datashop/">http://tilastokeskus.fi/tk/kk/datashop/</a></p> <p>Langues parlées:                      EN, FI, SV</p>	<b>Schweiz/ Suisse/ Svizzera</b>	<p><b>Statistisches Amt des Kantons Zürich</b>  <b>Eurostat Data Shop</b>                      Bleicherweg 5                      CH-8090 Zürich                      Tel. (41-1) 225 12 12                      Fax (41-1) 225 12 99                      E-mail: <a href="mailto:datashop@statistik.zh.ch">datashop@statistik.zh.ch</a>  <a href="http://www.statistik.zh.ch">http://www.statistik.zh.ch</a></p> <p>Langues parlées:                      DE, EN</p>
<b>Sverige</b>	<p><b>STATISTICS SWEDEN</b>  <b>Information service</b>  <b>Eurostat Data Shop</b>                      Karlavägen 100                      Box 24 300                      S-104 51 Stockholm                      Tfn (46-8) 50 69 48 01                      Fax (46-8) 50 69 48 99                      E-post: <a href="mailto:infoservice@scb.se">infoservice@scb.se</a>  <a href="http://www.scb.se/info/datashop/eudatashop.asp">http://www.scb.se/info/datashop/eudatashop.asp</a></p> <p>Langues parlées:                      EN, SV</p>	<b>USA</b>	<p><b>HAVER ANALYTICS</b>  <b>Eurostat Data Shop</b>                      60 East 42nd Street                      Suite 3310                      New York, NY 10165                      Tel. (1-212) 986 93 00                      Fax (1-212) 986 69 81                      E-mail: <a href="mailto:eurodata@haver.com">eurodata@haver.com</a></p> <p>Langues parlées:                      EN</p>

**Page d'accueil Eurostat**  
[www.europa.eu.int/comm/eurostat/](http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/)  
**la liste actualisée des Datashops d'Eurostat y figure**